

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 117 (2010)

Artikel: Le palais de Derrière la Tour à Avenches : bilan de trois siècles de recherches : chronologie, évolution architecturale, synthèse
Autor: Morel, Jacques / Bujard, Sophie / Castella, Daniel
Kapitel: I: Historique des recherches
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I Historique des recherches

1704 – 2004: un bilan de trois siècles de fouilles

Depuis le XVIII^e siècle, les fouilles à l'intérieur de la vaste région de *Derrière la Tour* ont épisodiquement mis au jour les vestiges monumentaux de bâtiments qui se déployaient sur les terrasses médiane et inférieure du coteau nord. Ceux-ci connurent des fortunes diverses, mais furent souvent mis à mal par les fouilleurs, récupérateurs de matériaux, amateurs d'antiquités et autres promoteurs. Les sources écrites permettent néanmoins de retracer l'histoire de ces découvertes, riche en mésaventures et rebondissements. À travers celle-ci se reflète la trajectoire qu'ont prise les investigations sur le site d'*Aventicum* au fil des siècles, allant de la trouvaille fortuite aux recherches orientées, des interventions d'urgence aux fouilles préventives, de la destruction à la sauvegarde. Afin de mieux suivre les différentes étapes qui ont permis de progresser dans la connaissance du site, il convient de passer en revue la chronologie des principales découvertes et des faits marquants qui ont émaillé la chronique archéologique pendant trois cents ans (fig. 7).

Devant une documentation souvent lacunaire et de valeur inégale et face à la disparition d'une grande partie des vestiges exhumés par le passé, la plupart des données anciennes soulèvent des problèmes d'interprétation qui sont exposés dans les chapitres suivants, sous l'éclairage des récentes investigations.

« Je fus obligé à faire recombler ce pavé parce que l'amodieur du champ vouloit le faire enfleurér, comme tous les autres d'alentour l'etoient, ou devoient l'être; & j'ay fait recacher ces deux corniches. Je n'ay remporté d'autre satisfaction que celle que bien des gens qui l'etoient venus voir pendant le peu de tems qu'il étoit ouvert, ont eüe. S'il y a voit eu à Avenche ou dans le voisinage quelque dessineur, j'en aurois fait prendre le plan; mais on pourra toujours le faire r'ouvrir »

Extrait de la lettre de François de Graffenried, datée du 16 février 1710 et publiée dans l'ouvrage de Marquard Wild (WILD 1710)

L'acquis des fouilles anciennes

Le XVIII^e siècle ou l'histoire mouvementée d'une mosaïque

Le site de *Derrière la Tour* doit sa notoriété à la découverte inaugurale de la très grande mosaïque de Bacchus et Ariane et aux moult péripéties qui s'ensuivent (fig. 7: a): après une série de fouilles et une tentative infructueuse de mise en valeur, cette entreprise archéologique pourtant louable se soldera par la destruction progressive de la mosaïque à l'aube du XIX^e siècle, ne laissant à la postérité que quelques dessins et commentaires. Ceux-ci constituent, avec les données obtenues lors des diverses interventions effectuées entre 1989 et 2004, l'essentiel de la documentation concernant le noyau d'origine du palais. Les récentes investigations ont malheureusement confirmé la disparition totale de la mosaïque et n'ont livré que quelques menus fragments issus de son démantèlement; elles ont certes fourni plusieurs indications sur l'agencement et l'organisation de l'édifice qui l'abritait, mais une bonne partie des vestiges de celui-ci se dissimule encore sous l'actuelle rue du Pavé, nommée ainsi en mémoire de la découverte emblématique d'un haut lieu archéologique qui connut ses heures de gloire presque en même temps que ses premiers déboires.

1704 (1708?): découverte d'un très grand pavement en mosaïque

Le plus ancien témoignage en notre possession est celui de Hans Heinrich Zoller qui rapporte la découverte, en 1704¹ ou en 1708², d'une mosaïque polychrome, jugée

1 Ms. ZOLLER 1713-1737, pl. 492a: «Iconographia Operis Romani tessellati seu Musivi Aventicensis detecti ab ill: Dn. de Graffenried A. 1704 Longit. 60. Latit. 40 pedd.»

2 SCHMIDT 1760 (1771²), p. 22.

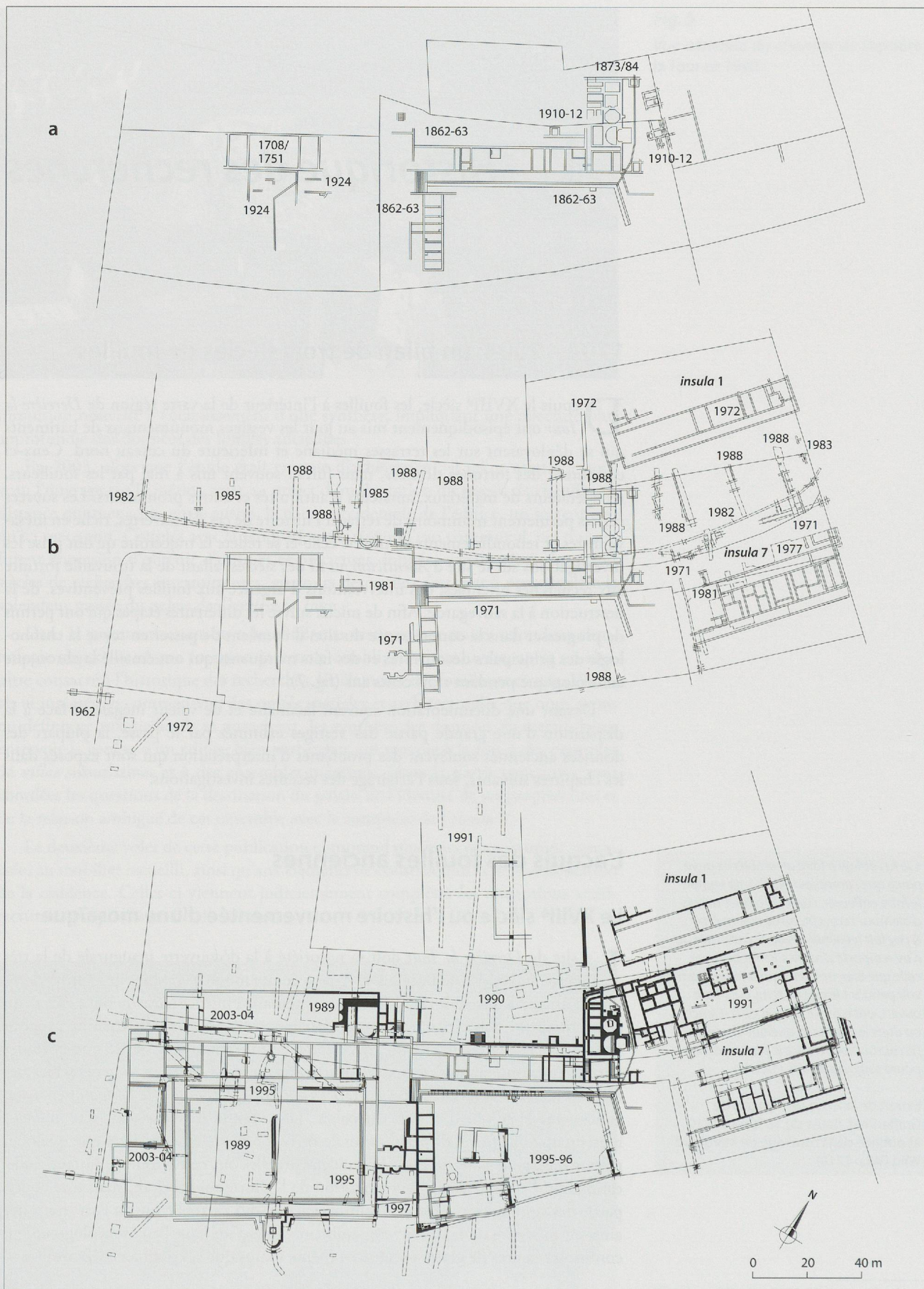


Fig. 7

Avenches, Derrière la Tour et insula 7. Évolution du plan général des vestiges et chronologie des interventions archéologiques. a: 1704-1924; b: 1938-1988; c: 1989-2004.

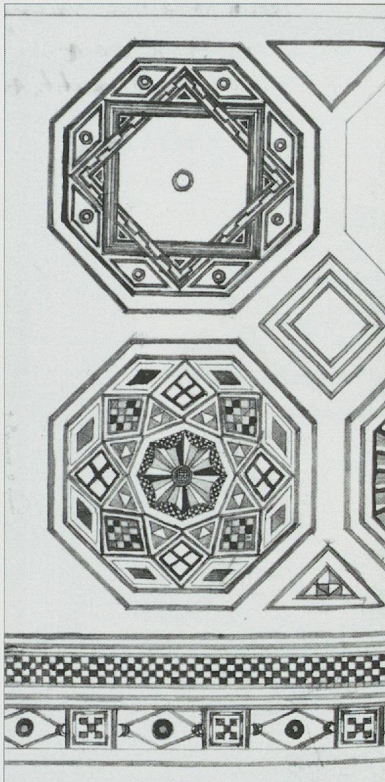


Fig. 8

Avenches, Derrière la Tour. Extrait du relevé partiel de la mosaïque de Bacchus et Ariane, daté de 1704 ou 1708, signé du Dr. J. J. Scheuchzer, dans Ms. ZOLLER 1713-1737.

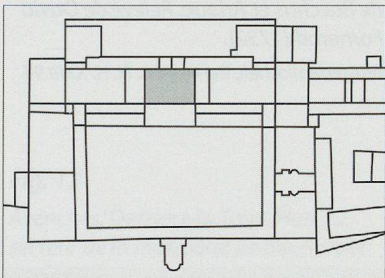


Fig. 9

Extrait du plan d'Avenches de Johann Caspar Hagenbuch (1727). L'emplacement de la mosaïque de Bacchus et Ariane est visible dans le pré en bas au centre (cercle).

- 9 amphithéâtre
- 12 sanctuaire du Cigognier
- 16 mur d'enceinte

Zentralbibliothek Zurich.

3 WILD 1710, p. 194-197.

4 WILD 1710, p. 196.

5 LEU 2004, p. 43-47.

6 À propos de Samuel Schmidt et de son fils, Frédéric Samuel Schmidt, cf. DÜBI 1893, p. 2-41; MEYLAN KRAUSE 2004, p. 72.

7 La présence de ce bassin a d'abord fait croire aux fouilleurs qu'il s'agissait d'une salle d'un établissement thermal. Cf. SCHMIDT 1760 (1771), p. 29.

8 Cf. vol. 2, p. 87-105.

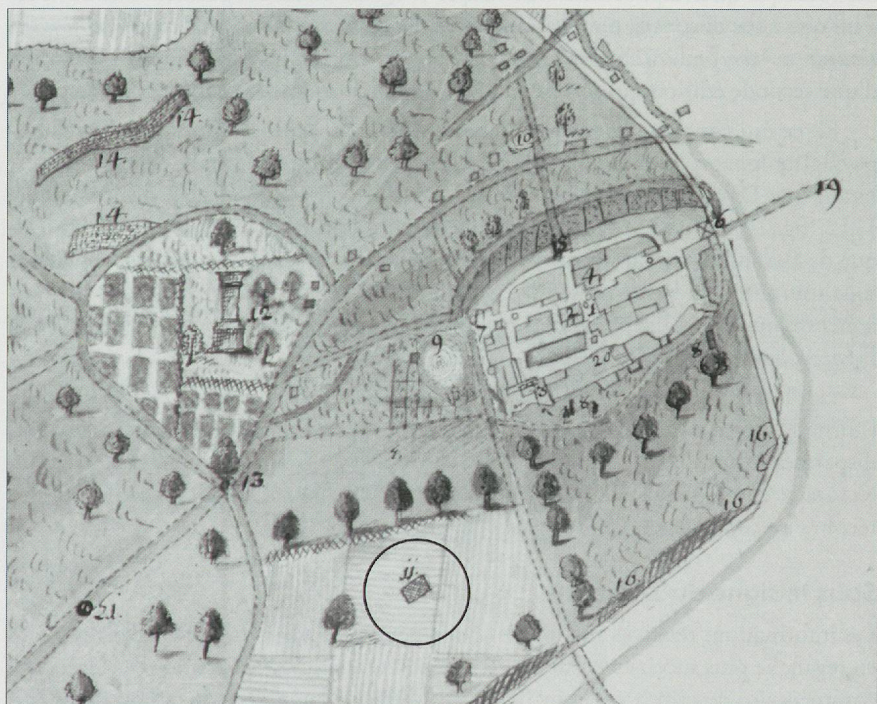
exceptionnelle tant par sa qualité que par ses dimensions. Le fouilleur n'est autre que François de Graffenried, alors seigneur du château de Villars-les-Moines BE et propriétaire du champ en question; celui-ci fit dégager une partie seulement du pavement, apparemment sur deux bandes, à l'est et au sud, ce qui permit d'emblée d'obtenir les mensurations du pavement, 60 pieds «de roi» pour sa longueur et 40 pieds pour sa largeur, soit environ 18 x 12 m. En 1710, Graffenried relate ses trouvailles dans l'ouvrage de Marquard Wild³, bibliothécaire de la ville de Berne. Outre la mention de la mise au jour de deux chapiteaux de colonne, le fouilleur rapporte que le bas des parois délimitant le tapis de mosaïque était en partie conservé et revêtu d'une ou deux rangées de grandes plaques de marbre, surmontées de fresques⁴. Ces observations de la première heure sont d'autant plus précieuses qu'elles constituent à ce jour l'unique témoignage concernant le revêtement mural de cette salle aux dimensions et au décor exceptionnels.

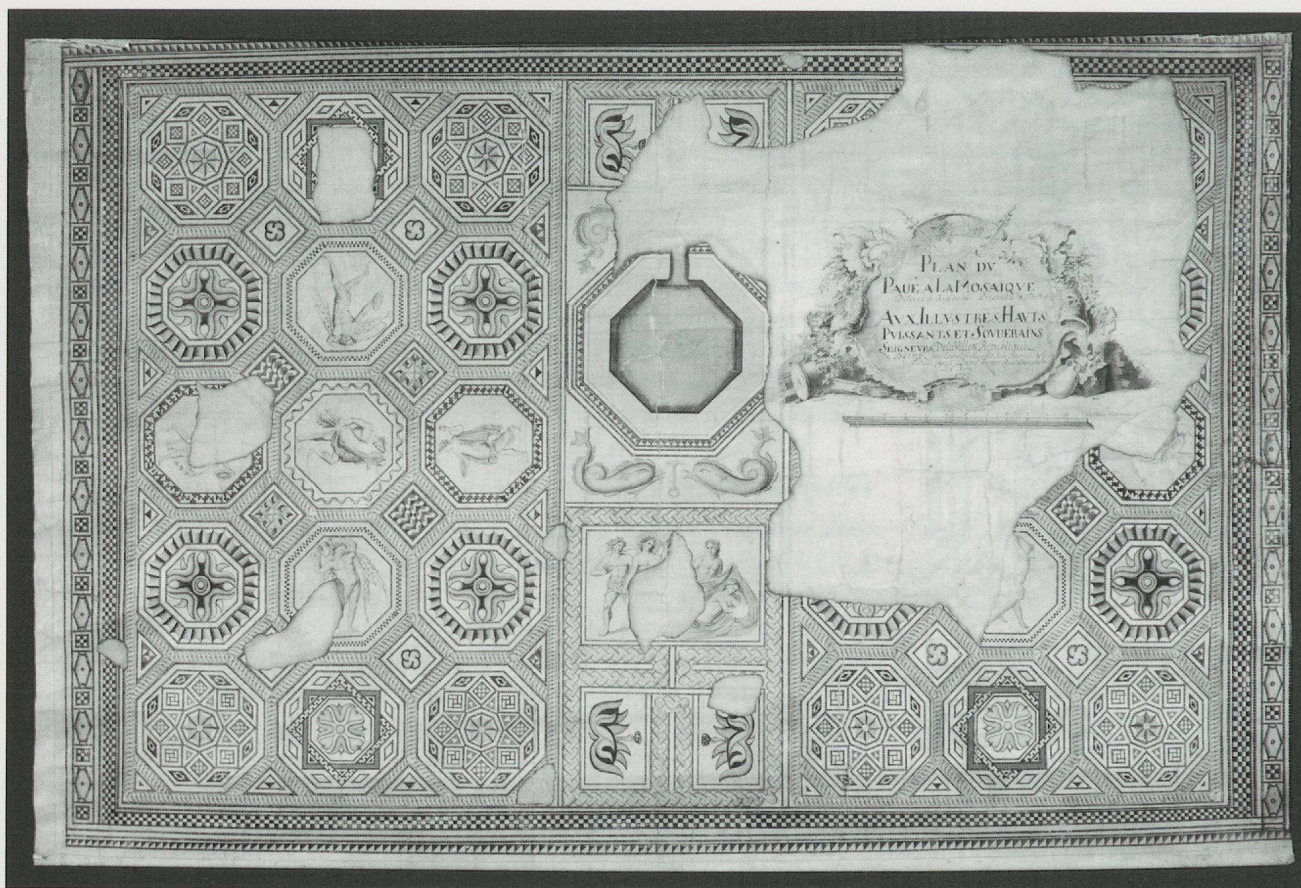
Une sage décision

Après avoir pris la précaution de faire établir des croquis des panneaux mis au jour (fig. 8), le propriétaire prend des mesures appropriées: estimant qu'il ne pouvait assumer la conservation de la mosaïque, il fait provisoirement remblayer la fouille et satisfait ainsi la demande de l'exploitant agricole qui voulait poursuivre ses cultures. Néanmoins, la découverte de Graffenried est jugée suffisamment importante pour figurer sur l'un des plus anciens relevés d'*Aventicum*, réalisé en 1727 par Johann Caspar Hagenbuch⁵; elle y est accompagnée de la mention «ein underirdischer Mosaischer Saal» (fig. 9).

1750-1751: dégagement de la mosaïque de Bacchus et Ariane

Ce que n'avait pu faire Graffenried faute de temps et de moyens, Leurs Excellences de Berne le réalisent près d'un demi-siècle plus tard, par l'entremise de leur bailli. Pour une raison inconnue, les dignitaires bernois décident en effet de faire dégager la mosaïque dans sa totalité. À cette entreprise est associé Samuel Schmidt, théologien et professeur au gymnase de Berne, ainsi que son fils, Frédéric Samuel Schmidt, érudit, membre d'un grand nombre de sociétés savantes et passionné d'antiquités⁶. Ce dernier n'est âgé que de 12 ou 13 ans lorsqu'il découvre, en compagnie de son père, la composition tripartite de la mosaïque. Placée en avant d'un bassin octogonal⁷, la scène centrale représentant la découverte par Bacchus d'Ariane endormie sur l'île de Naxos donnera son nom au pavement⁸.





Le temps de la documentation

L'opération est cette fois-ci plus largement commentée par Schmidt père & fils. Leurs descriptions et observations sont rassemblées dans un premier manuscrit qu'ils signent ensemble: *Monumenta Aventicensia annis MDCCCLX, MDCCL ET MDCCLII eruta, delineata et brevissimis animadversionibus illustrata a Samuele et Fridrico Samuele Schmidt, Dominis in Rossan*, aujourd'hui déposé à la bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne⁹. Samuel Schmidt signe seul un second ouvrage à l'intitulé plus ou moins analogue, avec la mention des dates 1750, 1751 et 1752, conservé à la bibliothèque du Musée romain d'Avenches¹⁰. Quant à son fils, Frédéric Samuel, c'est à lui que nous devons la publication de ces découvertes dans son *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse*, paru à Berne en 1760, suivi d'une seconde édition qui sortira en 1771 à Francfort-sur-le-Main¹¹.

En ce qui concerne la documentation graphique, Samuel Schmidt et le peintre-paysagiste Johann Ludwig Aberli se chargèrent des relevés de détails du pavement¹², tandis que David Fornerod, géomètre à Avenches, en établit le plan d'ensemble en 1752 (fig. 10). Un autre dessin, anonyme et non daté, est déposé au Musée Historique de Berne¹³. L'auteur a ici pris quelques libertés en faisant figurer les médaillons tous tournés dans le même sens, par commodité de lecture. La mosaïque est également connue par une gravure d'Adrian Zingg qui accompagne la publication de Frédéric Samuel Schmidt en 1760¹⁴.

La plupart des documents ont évidemment trait à la mosaïque et à la salle qui l'abritait. Les manuscrits de Schmidt père & fils recèlent également des indications disparates, accompagnées d'illustrations, à propos du mobilier, des éléments architecturaux et sculptés, de la peinture murale et de quelques fragments d'inscriptions récoltés au cours de leurs investigations.

Sous le signe du Zodiaque

Les informations relatives aux fouilles qui s'étendirent aux autres pièces voisines sont en revanche plus succinctes: elles se résument à un croquis de situation¹⁵ et à un bref commentaire descriptif en latin (fig. 11)¹⁶. Ainsi apprend-on que deux fragments

Fig. 10

Avenches, Derrière la Tour. Mosaïque de Bacchus et Ariane. Relevé de David Fornerod (1752).

Burgerbibliothek, Berne, Mss. H. H. XXIa 94.

«Cette mosaïque a de longueur dix-huit mètres sur douze de largeur, elle formait le pavé d'une salle à manger de quelque palais.»

Ms. PARENT 1800-1810, p. 89

9 Ms. SCHMIDT 1749-51.

10 Ms. SCHMIDT 1750-52.

11 SCHMIDT 1760 (1771²).

12 Cf. vol. 2, p. 91-98, fig. 69-79.

13 Inv. 18521. Cf. vol. 2, p. 90, fig. 66.

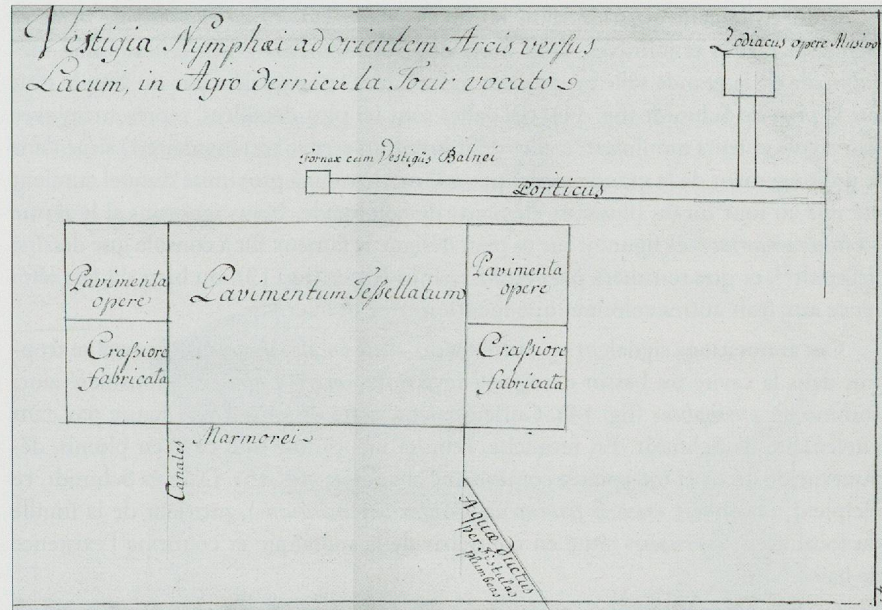
14 SCHMIDT 1760 (1771²), pl. I. Cf. vol. 2, p. 90, fig. 67.

15 Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 13; Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 4.

16 Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 129. Nous devons à Clara Agustoni, archéologue, le décodage de quelques-uns des textes rédigés en latin dans les sources anciennes.

Fig. 11
Avenches, Derrière la Tour. Plan des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 4.



d'une seconde mosaïque, celle du Zodiaque¹⁷, ont été mis au jour dans un local éloigné de quelques dizaines de mètres de la salle abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane¹⁸. La confrontation du croquis de situation et du commentaire de Schmidt aux résultats des fouilles de 1989 autorise aujourd'hui à penser que la mosaïque zodiacale ornait très vraisemblablement la salle à abside occupant le pavillon d'angle nord-est du bâtiment principal¹⁹.

Toujours d'après les mêmes sources, il semble que cette salle en saillie était accessible par un couloir débouchant sur un portique - ou galerie. Si l'on en croit le plan, ce portique se prolongeait plus à l'est, tandis qu'à l'opposé, il menait à une «fornaise avec des vestiges de bains», apparemment placée en bordure nord de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Un second croquis annoté

Le manuscrit rédigé par Samuel Schmidt et Johann Rodolph Gruner²⁰ contient également un croquis des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane (fig. 12). Très sommaire, ce document s'avère toutefois précieux par les annotations qu'il comporte, rédigées en latin. Celles-ci précisent en effet que la «fornaise», sise au nord et en contrebas de la mosaïque, était accessible par un escalier en «marbre»²¹ et qu'à cet endroit ont été découverts plusieurs récipients, parmi lesquels «un mortier estampillé et d'autres ustensiles».

Fig. 12
Avenches, Derrière la Tour. Plan du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Ms. SCHMIDT/GRUNER 1751.

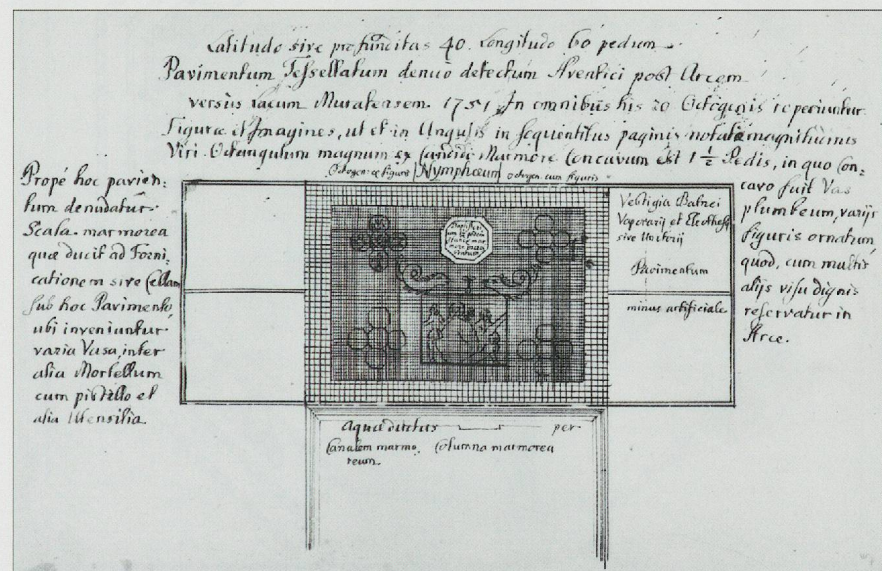
17 Réunis en un seul panneau, ces deux fragments sont actuellement prêtés au MRA par le Musée Historique de Berne (inv. 56169).

18 Pour la documentation originale de la mosaïque du Zodiaque, cf. Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 27-28; Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 31; SCHMIDT 1760 (1771?), p. 58-59 et pl. XXV. Cf. également vol. 2, p. 106-111.

19 Cf. *infra*, p. 158. Par ailleurs, un fragment de mosaïque attribué à la bordure de la mosaïque du Zodiaque a été découvert en 1989, à l'intérieur des niveaux de remblai des fouilles du XVIII^e siècle aux abords du pavillon nord-est du corps principal. Inv. 89/7527-3. Cf. vol. 2, p. 106, n. 114 et p. 109, fig. 91.

20 Ms. SCHMIDT/GRUNER 1751.

21 Les investigations de 2003 n'ont toutefois livré aucune trace de pareils dispositifs à l'intérieur des locaux mis en évidence en bordure de la grande salle. Cf. *infra*, p. 138.



Il est également question d'un réseau de «*canalisations ou conduits de marbre*» perpendiculaires et jointives, dont l'une des trois branches borde la fermeture méridionale de la grande salle ornée de la mosaïque. Déjà signalées par un simple trait sur le plan de Schmidt (fig. 11), ces dalles sont ici plus détaillées, représentées avec leur rigole et leurs moulures(?); elles définissent un espace rectangulaire(?) situé dans le prolongement de la grande mosaïque, à l'intérieur ou à proximité duquel auraient été mis au jour un ou plusieurs éléments de colonnade. Nous ignorons si le terme «*columna marmorea*» figurant sur ce plan désigne le fameux fût à console que dessine Schmidt²², et que restituera plus tard Erasmus Ritter (fig. 13), ou bien s'il fait référence aux trois autres colonnes que mentionne ce dernier²³.

Ces annotations signalent en outre qu'un «*vase en plomb orné de figures*» se trouvait dans la cavité du bassin octogonal revêtu de «*marbre blanc*»²⁴, considéré alors comme un «*nymphée*» (fig. 14). Curieusement, cette découverte ne figure pas dans l'inventaire de Schmidt. En revanche, celui-ci mentionne une cuve en plomb, dépourvue de décor et interprétée comme une chaudière (fig. 15). D'après Schmidt, ce récipient, découvert «*sous le pavement*» («*infra pavementum*»), provient de la fouille du local avec «*fournaise*» situé en contrebas de la mosaïque et confirme l'existence de bains²⁵.

Les informations concernant les deux salles contiguës au pavement restent assez floues. Ces pièces sont à chaque fois représentées avec une subdivision médiane et portent tantôt la mention de «*pavimenta opere crassiore fabricata*» (fig. 11), tantôt celle de «*pavimentum minus artificiale*», indiquant des revêtements de sol de facture plus grossière que celui de la grande salle (fig. 12). La récolte de plusieurs récipients²⁶ et d'un objet en fer considéré à tort comme un strigile²⁷ fait dire à Schmidt père et fils, toujours convaincus d'avoir affaire à des thermes, que l'une de ces pièces devait abriter un *unctorium*²⁸. Les chercheurs ont également consigné plusieurs autres trouvailles faites lors du dégagement de la mosaïque et de ses alentours, tels des éléments sculptés, de *labrum*²⁹, de fontaine et quelques fragments d'inscriptions sur bronze sur lesquels nous reviendrons.

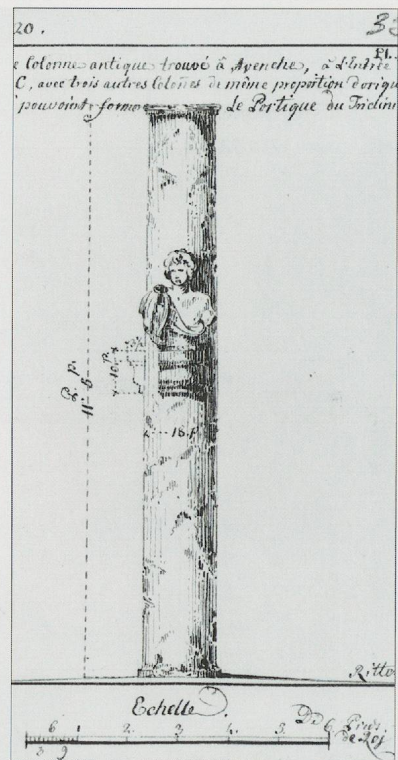


Fig. 13
Avenches, Derrière la Tour. Dessin fantaisiste d'une colonne à console.
Ms. RITTER 1786, p. 30, feuille 36.

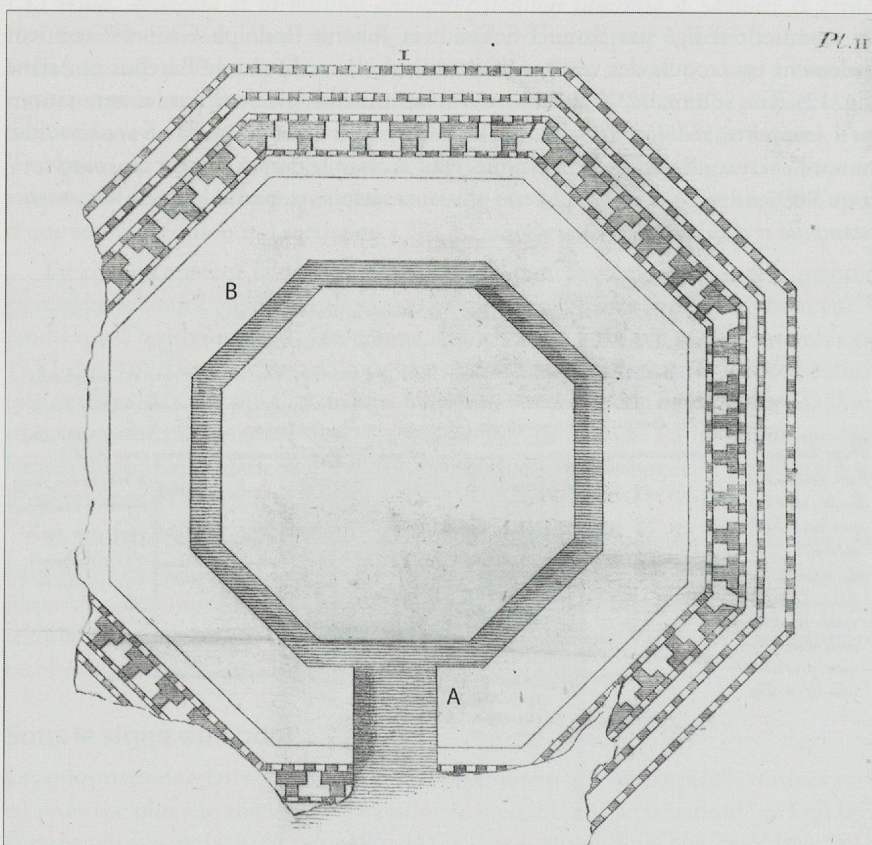


Fig. 14
Avenches, Derrière la Tour. Dessin de détail du bassin octogonal de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane.
SCHMIDT 1760, pl. II.

22 Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 80-81. Cf. vol. 2, p. 157, Abb. 151 et p. 13-14 et 22, n° 1. D'après la description de Schmidt, nous en déduisons plutôt que cette colonne à console a été découverte sur la mosaïque, au voisinage du bassin, en compagnie de deux fragments de statues. Cf. vol. 2, nos 1-2, p. 122-124.

23 Ms. RITTER 1786, p. 30 et feuille 36; RITTER 1788, p. 35.

24 Pour la documentation relative à ce bassin, cf. Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 27; Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 7; SCHMIDT 1760 (1771?), p. 29-30 et pl. II, I; RITTER 1788, p. 25.

25 Ms. SCHMIDT 1749-51, p. 115-116; Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 21 et 30.

26 Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 22-25.

27 SCHMIDT 1760, pl. XXII, II. L'objet dessiné évoque une sorte de grande plaque-boucle, mais son identification précise demeure difficile.

28 Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 21; SCHMIDT 1760, p. 52-54.

29 Cf. vol. 2, Abb. 149, p. 153.

Fig. 15

Avenches, Derrière la Tour. Dessin d'une cuve en plomb («Lebetem Plumbeum») découverte près de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Ms. SCHMIDT 1750-52, p. 30.

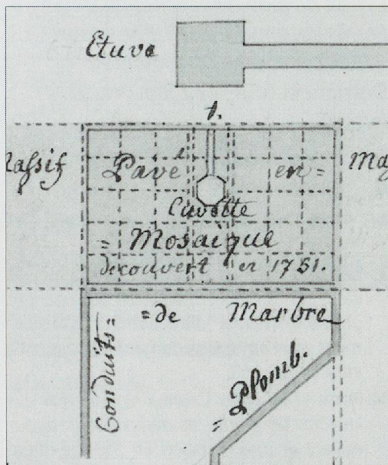
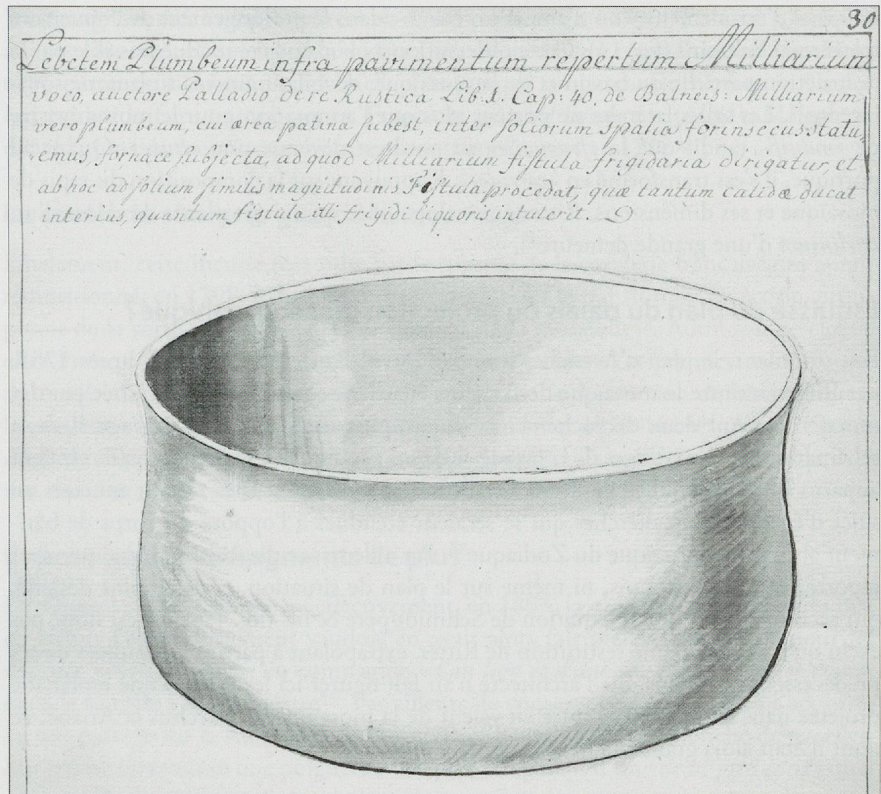


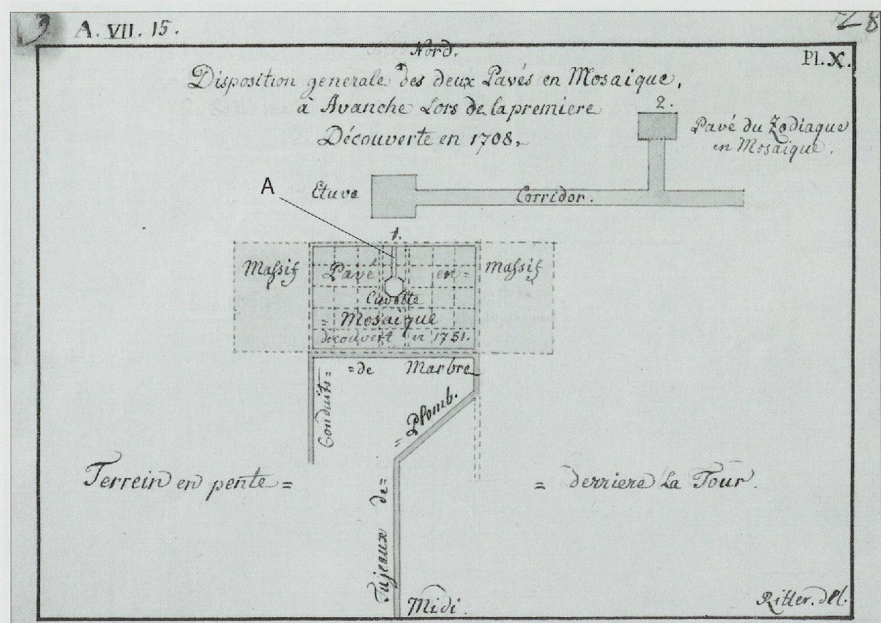
Fig. 16

Avenches, Derrière la Tour. Plan de situation des vestiges du secteur de la mosaïque de Bacchus et Ariane. Ci-dessus, détail.

Ms. RITTER 1786, Nr. 28.

Le plan et les commentaires d'Erasmus Ritter

Une trentaine d'années après la découverte de la mosaïque, et sans qu'il y ait eu à notre connaissance de nouvelles fouilles entre-temps, l'architecte bernois Erasmus Ritter se penche à son tour sur la documentation de Schmidt père & fils. Aux environs de 1786, après avoir vu le site, et peut-être même procédé à quelques investigations ou redégagements ponctuels³⁰, Ritter procède à des relevés de détail du décor de la mosaïque³¹ et de certains éléments architecturaux, encore visibles ou réexhumés (fig. 13)³². Parallèlement, il établit un plan qui est en quelque sorte une synthèse des croquis précédents. L'architecte en modifie quelque peu les légendes et apporte de nouvelles indications concernant le réseau de canalisations (fig. 16). Son plan montre en effet le tracé en chicane de tuyaux de plomb arrivant depuis le sud et venant se connecter à l'énigmatique réseau de «conduits de marbre». Ces tuyaux servaient peut-être à l'alimentation du bassin octogonal de la mosaïque, auquel Ritter a ajouté



³⁰ Plusieurs croix signalant l'emplacement de fouilles ont été reportées, probablement par E. Ritter, sur le plan du territoire de la ville d'Avenches et de la commune de Donatyre, levé par Fornerod en 1769 (Burgerbibliothek, Berne, Mss. H. H. XXIa 91, n° 1). Deux de ces croix indiquent des fouilles au voisinage sud-est de la mosaïque de Derrière la Tour.

³¹ RITTER 1788, p. 23-24.

³² Ms. RITTER 1786, p. 30 et feuilles 25 et 36; RITTER 1788, p. 35.

un canal d'écoulement – ou d'amenée d'eau³³ – dans le prolongement de l'ouverture relevée par Schmidt (fig. 14). Cette observation a peut-être été rendue possible par la destruction partielle du bassin et de la mosaïque, dévoilant ainsi la tuyauterie sous-jacente³⁴. Les salles latérales ne portent plus que l'annotation pour le moins évasive de «massif», tandis que la «fournaise» au nord est devenue une «étuve». Quant au portique, il s'est transformé en «corridor». S'appuyant sur la composition du tapis de mosaïque et ses dimensions, Ritter émet alors l'idée qu'il s'agit plutôt du décor d'un *triclinium* d'une grande demeure³⁵.

Esquisse du plan du palais ou projection muséographique?

Fait troublant, le plan d'Avenches levé par David Fornerod et annoté, après 1755, par Ritter, montre la mosaïque de Bacchus et Ariane sous couvert, encadrée par des murs(?) formant deux décrochements symétriques au nord (fig. 17): s'agit-il de la schématisation des vestiges de la façade et de ses pavillons en saillie tels qu'ils seraient apparus lors des fouilles de 1750-1751? Les sources anciennes restent muettes au sujet d'éventuelles recherches qui se seraient étendues à l'opposé du corps de bâtiment abritant la mosaïque du Zodiaque³⁶. Par ailleurs, ce dispositif symétrique n'est reporté sur aucun croquis, ni même sur le plan de situation, certes moins détaillé, qui accompagne la documentation de Schmidt père & fils (fig. 19). Il n'est donc pas exclu qu'il s'agisse d'une restitution de Ritter, extrapolant à partir des données de ses prédécesseurs; à moins que l'architecte n'ait fait figurer ici les murs d'une esplanade projetée dans le cadre de la mise en valeur de la mosaïque de Bacchus et Ariane, ce dont il était alors grandement question³⁷.

Un essai de présentation publique ... non transformé

Devant l'importance des découvertes, les autorités bernoises avaient en effet décidé de laisser visible la mosaïque: en 1752, ils achètent le terrain et font construire un hangar au-dessus de celle-ci; mais la proposition de la commission des Bannerets qui prévoyait en outre un gardiennage et la création d'un petit musée se voit refusée³⁸. Après cet échec de tentative d'une mise en valeur exemplaire pour l'époque, les mesures de protection prises provisoirement vont rapidement s'avérer insuffisantes: les infiltrations d'eau vont peu à peu disloquer le pavement, ce qui va, d'une certaine manière, faciliter la tâche d'amateurs d'antiquités sans scrupules.

Pour une poignée de tesselles

Ainsi, l'inéluctable dégradation de la mosaïque sera accélérée par plusieurs tentatives d'arrachage de panneaux figurés. Ce saccage est dénoncé sans détour par Johann



«La cuvette octogone revêtue de marbre blanc, qui avoit 18 pouces de profondeur et où l'on voyoit encore les tuyaux de plomb et des conduits d'eau; cette cuvette ne seroit qu'à mettre rafraichir les vases: elle a été détruite par cette impatience mal entendue et par l'ignorance de ceux qui dirigent quelquefois les découvertes et ces déblayements.»

RITTER 1788, p. 25

Fig. 17

Extrait du plan d'Avenches de David Fornerod, annoté par E. Ritter (après 1755). Les vestiges du palais de Derrière la Tour se situent vers la lettre C.

A mur d'enceinte
B amphithéâtre

Ms. RITTER 1786, Nr. 6.

33 Les observations faites sur la portion de cette conduite découverte en 2004 parlent plutôt en faveur d'un conduit d'écoulement situé au niveau du fond du bassin. Cf. *infra*, p. 162-163.

34 RITTER 1788, p. 25. L'auteur signale que des «tuyaux de plomb et des conduits d'eau» étaient encore en place. En 2004, le dégagement des restes de l'infrastructure du bassin n'a révélé aucune trace d'une quelconque tuyauterie, excepté l'amorce d'un supposé conduit de vidange en direction du nord. L'équipement hydraulique du bassin a manifestement été récupéré après le passage de Ritter, comme en témoigne la grande fosse creusée à travers son radier. Cf. *infra*, p. 163.

35 RITTER 1788, p. 24.

36 Les investigations de 2003-2004 n'ont fourni aucune preuve véritable de l'extension des fouilles du XVIII^e siècle dans cette partie du palais.

37 Sur ce même document, E. Ritter fait apparaître la mosaïque de Bellérophon également sous un couvert. Or, nous savons que Ritter avait été chargé par Lord Northampton de faire construire au-dessus de celle-ci un pavillon de protection, projet qui ne verra jamais le jour. Cf. RITTER 1788, p. 22; DUBI 1888, p. 36. Ritter pourrait ainsi avoir utilisé le plan de Fornerod pour y reporter ses projets muséographiques incluant la mise en valeur de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

38 CART 1907, p.14-15.

« ... Ce qui intéressait le plus LL. EE., c'est le pavé à la mosaïque de Derrière la Tour... (...) Une commission (...) proposa l'achat du champ où se trouvait cette mosaïque; les Bannerets et le Welschseckelmeister appuyèrent cette proposition auprès du Conseil, en faisant remarquer que les décombres (...) pourraient servir à améliorer le sol marécageux d'une prairie appartenant au Château d'Avenches, et que les nombreux cailloux pourraient être utilement employés à empierrer le nouveau chemin, ce qui serait une sensible économie pour LL. EE. Les bannerets recommandaient en outre, comme « absolument nécessaire », la construction pour abriter la mosaïque, pour y loger un gardien et pour y créer une « chambre à part » qui servirait à conserver les « curiosos pièces » qu'on pourrait encore trouver (...). Malheureusement, pour motifs d'économie, le Conseil n'accepta pas dans son ensemble la sage proposition des Bannerets. Le champ fut bien acheté, un « engard » construit pour protéger la mosaïque, sous la surveillance de Schmid de Rossans; mais il n'y eut ni gardien, ni musée. Ritter, qui s'intéressait à ce projet, eut beaucoup de peine à le voir tomber dans l'eau. Quant au « grand pavé », il fut peu à peu détruit par les visiteurs et collectionneurs et achevé par la cavalerie française en 1798. »

CART 1907, p. 14-15

Fig. 18

Avenches, Derrière la Tour. Dessin du peintre Aberli (1723-1786) figurant la grange abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane (extrait).

Collection privée.

39 Lettre à Charlotte von Stein, écrite le 20 octobre 1779 depuis Payerne: «In Avanche einen Fussboden Mosaïque von der Römerzeit gesehen, schlecht erhalten, und täglich mehr zu Grunde, dass es Jammer ist».

40 Cf. vol. 2, p. 92.

41 RITTER 1788, p. 24-25.

42 SCHMIDEL 1794, p. 11. L'auteur signale en outre qu'une colonne en calcaire est déposée devant l'entrée de l'abri.

43 HALLER 1812, vol. 2, p. 277.

44 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 2.

45 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 1-2. En ce qui concerne les deux pièces mentionnées, il pourrait s'agir de deux découvertes faites en 1786, soit sur le site de *Derrière la Tour*, soit plus probablement à l'occasion de fouilles aux *Conches-Dessous* et rapatriées auprès de la mosaïque. Cf. vol. 2, p. 134-138, n^{os} 10 et 12 et fig. 121 et 124-127.

46 MS. DE DOMPIERRE 1822-35, p. 2.

47 Inv. SA 964. Cf. vol. 2, p. 99, fig. 80.

48 Inv. 02/8766-1.

49 Inv. 95/9825-1; 03/12798-1; 04/12894-1/2.

Wolfgang Goethe, lors d'un séjour en terre broyarde, en 1779³⁹. En vain. Quelques années plus tard, Ritter relate la destruction du médaillon central du tapis occidental⁴⁰, partie de la mosaïque à laquelle s'est attaqué un parent du Comte de Caylus qui voulait la faire transporter en France et qui s'est brisée sur place⁴¹. Malgré ces déprédations, la mosaïque subsiste encore partiellement en 1792⁴².

La cavalerie sonne le glas de la mosaïque

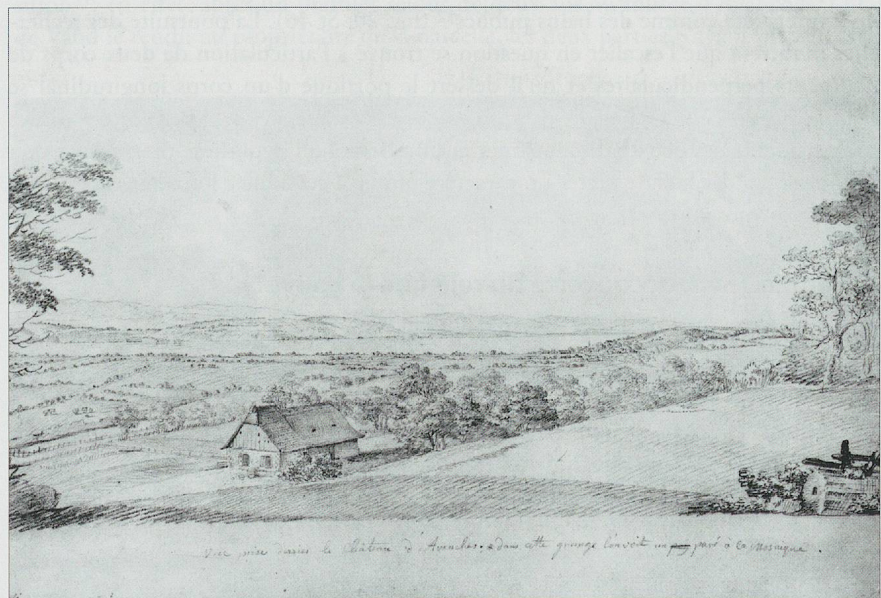
Finalement, cette incurie sera mise sur le compte de la cavalerie française qui aurait réquisitionné, en 1798, le hangar de protection pour le transformer en écurie, précipitant de la sorte l'œuvre de démantèlement de la mosaïque⁴³. Autre son de cloche chez François-Rodolphe de Dompierre, lieutenant-colonel et premier conservateur du musée d'Avenches, qui impute l'achèvement de la destruction de la mosaïque à la cavalerie autrichienne de passage à Avenches en hiver 1813-1814⁴⁴. Ainsi, le pavement de *Derrière la Tour* n'aurait pas résisté à deux assauts consécutifs de cavalerie et son sort s'en serait trouvé définitivement scellé...

Et pour quelques fragments de plus

De Dompierre mentionne qu'effectivement, en 1803, la mosaïque était déjà très mal en point. Le gouvernement vaudois en avait alors fait prélever les débris pour les déposer provisoirement, en compagnie « d'un lion et d'une tête humaine en marbre », dans la tour de l'amphithéâtre⁴⁵. Par ailleurs, le conservateur ajoute, qu'à l'occasion de son passage sur le site en 1818, il trouve un hangar dévasté et jonché de tesselles. Lui-même en ramasse une poignée, ainsi qu'un fragment d'un « demi-pied carré » qu'il conserve⁴⁶. Ces restes infimes de la mosaïque sont à ce jour manquants, peut-être définitivement perdus. À moins qu'il ne s'agisse précisément du morceau retrouvé en 2003 dans le dépôt du Musée romain d'Avenches et qui provient très vraisemblablement de la tresse polychrome entourant les panneaux du centre de la mosaïque⁴⁷. Un autre fragment présumé appartenir à la bordure de l'un des octogones figurés de ce pavement a également fait sa réapparition: découvert par un prospecteur anonyme dans les années soixante, ce morceau à la provenance incertaine a été récemment restitué au Musée romain d'Avenches⁴⁸. Ces deux pièces rescapées, ainsi que les quelque quinze petits fragments et les centaines de tesselles récoltés lors des récentes investigations à l'emplacement de la mosaïque⁴⁹, sont les seules traces matérielles de cette dernière.

De l'abri au séchoir à tabac

Le hangar survivra jusqu'au milieu du XIX^e siècle, moyennant sa transformation en séchoir à tabac, alors que subsistent encore près de son entrée quelques fragments



de colonnes et un chapiteau corinthien⁵⁰, probablement ceux-là même que Ritter a relevé. Quant à l'habitation qui le jouxtait, elle se maintiendra jusqu'au début du XX^e siècle (fig. 18).

Épilogue

C'est ainsi que s'achève tristement le premier acte de cette tragédie archéologique qui avait pourtant si bien commencé avec le projet de création de l'un des tout premiers sites-musées, dont il convient de saluer ici les instigateurs, précurseurs en quelque sorte de la muséographie moderne. Exit la plus grande mosaïque de la Suisse romaine, retournée pour l'essentiel à l'état de tesselles. Quant aux autres éléments d'ornementation architecturale mis au jour en 1750-1751, certains d'entre eux ont peut-être connu un destin moins funeste en finissant recyclés dans les constructions des environs ou comme décoration de jardins de particuliers⁵¹. Une fin plus digne a tout de même été réservée aux deux fragments épargnés de la mosaïque du Zodiaque qui figurent aujourd'hui parmi les collections du Musée Historique de Berne. À ces rares exceptions près, la précieuse documentation consignée par les différents chercheurs et chroniqueurs de l'époque constitue l'unique témoignage de la splendeur de vestiges aujourd'hui disparus.

Reprise des fouilles du XIX^e siècle et découverte du relief «de la Louve»

Il faudra attendre plus d'une soixantaine d'années avant que la région de *Derrière la Tour* ne fasse à nouveau parler d'elle avec la mise au jour du fameux relief de la Louve, aujourd'hui symbole par excellence de la romanité avenchoise, qui n'éclipsera qu'en partie le douloureux souvenir de la grande mosaïque. S'ensuivront alors de place en place, au bon gré des propriétaires des champs concernés, plusieurs fouilles qui mettront au jour les vestiges de nombreux bâtiments et toucheront notamment le point d'articulation entre les annexes du palais et les constructions de l'*insula* 7 (fig. 7: a). La plupart des secteurs explorés au XIX^e siècle, y compris le lieu de découverte présumé du fameux relief, seront partiellement réouverts lors des récentes investigations.

Hiver 1861-1862: reprise des fouilles au voisinage de la mosaïque fantôme

Pour une raison inconnue, des fouilles redémarreront à quelque distance de la mosaïque, dans le champ d'un certain Samuel Fornerod. Dans un rapport adressé à la Commission des Musées, le conservateur du Musée des Antiquités de Lausanne, Frédéric Troyon, signale, outre la destruction de nombreux murs en plusieurs points de la parcelle, la mise au jour d'un grand escalier en blocs de grès d'un nouvel édifice qu'il interprète comme des bains publics⁵² (fig. 20: St 46). La poursuite des recherches montrera que l'escalier en question se trouve à l'articulation de deux corps de bâtiments perpendiculaires et qu'il dessert le portique d'un corps longitudinal se développant à l'est sur plus de 70 m. Les observations faites à l'intérieur des pièces en enfilade de ces deux bâtiments mettent un bémol à l'hypothèse thermale et l'on se contentera dès lors de prêter un caractère public à cet édifice jouxtant la demeure à la grande mosaïque⁵³.

Automne 1862: découverte du relief de la Louve

Le 20 novembre 1862, le relief de la Louve allaitant Romulus et Remus est exhumé dans la partie orientale de la même parcelle⁵⁴ (fig. 21). Le bloc est trouvé au pied du portique en grès d'un bâtiment allongé, en compagnie de deux colonnes en «marbre blanc», sur un massif de dalles de grès identiques à celles du caniveau du portique qu'elles devancent⁵⁵. La documentation de fouille est quasiment inexistante et ne fournit guère plus de renseignements que le commentaire de la découverte paru dans la *Gazette de Lausanne* du 29 novembre 1862: «On vient de reprendre à Avenches les fouilles qu'on avait commencé l'année dernière. À la suite du grand escalier dont nous avons parlé, on a récemment découvert une avenue de 200 pieds de longueur, formée de

«... car à la honte des anciens Baillifs d'Avenches et de quelques riches ignorants, on en a négligé la conservation et l'on permet même pour une modique rétribution, d'y déposer des feuilles de tabac pour les y laisser sécher, et quelques autres denrées qui souvent y pourrissent. J'observai que sur tout le célèbre territoire d'Avenches, on n'y cultive guère que des plantes d'un mauvais tabac et des choux...»

Aubert Parent, à propos de la destinée de la mosaïque de *Derrière la Tour* et de son abri: Ms. PARENT 1800-1810, p. 90

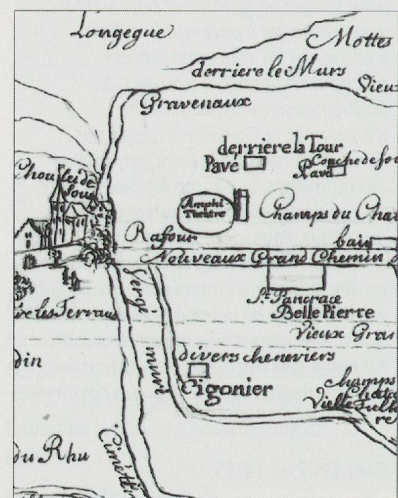
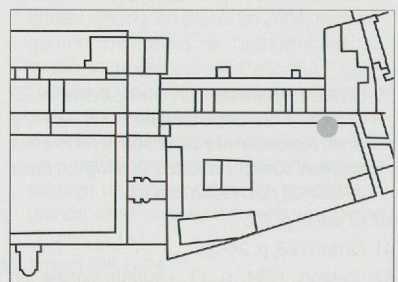


Fig. 19

Plan d'Avenches. L'annotation «derrière la Tour. Pavé» correspond à l'emplacement de découverte de la mosaïque de Bacchus et Ariane.

Ms. SCHMIDT 1749-51.



50 Ms. PARENT 1800-1810, p. 90.

51 DUBI 1891, p. 35-36. L'auteur rapporte qu'en 1782, un fragment de colonne provenant d'Avenches, «des ruines du palais de Titus» (s'agit-il du palais de *Derrière la Tour* ?), a été transporté dans une maison de campagne de St-Barthelémy VD.

52 F. Troyon, 1862; ACV, K XIII 58.

53 BURSIA 1867, p. 22.

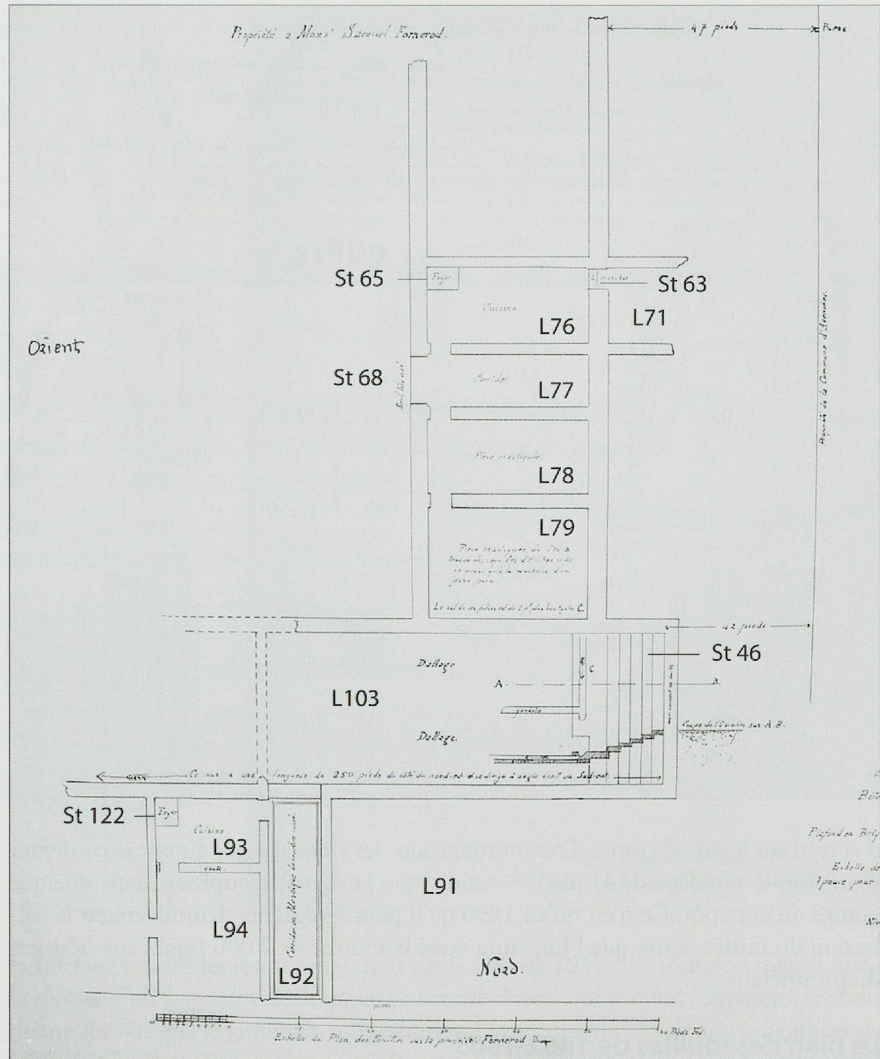
54 Inv. 1862/1. Cf. vol. 2, p. 127-132.

55 BURSIA 1867, p. 22.

Fig. 20

Avenches, Derrière la Tour. Extrait du plan des vestiges dégagés en 1861-1862, levé par M. Piccard de Dompierre. La nomenclature moderne a été rajoutée.

Archives MRA, cote 1862/002.



« Mr. Fornerod ne veut pas vendre, et en ce moment n'est pas disposé à faire don de ce bloc à l'État; il prétend d'ailleurs avoir des conventions avec son ouvrier qui lui garantissent la propriété de toutes les valeurs artistiques qui se découvriraient dans son champ. J'ai offert cent francs à l'ouvrier pour sa quote part, moitié de la valeur du bloc, selon le conseil que m'avait donné Mr. Troyon, mais il ne les a pas acceptés... Je ferai mouler à double le bas-relief pour Lausanne et pour Avenches. »

Auguste Caspari, conservateur du musée à Avenches, à propos du relief de la Louve, dans une lettre du 28 novembre 1862

dalles de grès dur avec des pieds de colonne de la même pierre. Sur ces dalles s'est trouvée une pierre de marbre tendre admirablement sculptée; une de ses faces est écaillée; sur l'autre sont sculptés Remus et Romulus avec la louve qui les nourrit.»

Certains chroniqueurs des décennies suivantes prendront cette trouvaille à témoin pour évoquer l'existence d'un édifice à caractère militaire⁵⁶. Ce relief fera surtout parler de lui en raison des difficultés rencontrées par le canton pour son acquisition⁵⁷: en effet, après un premier séjour de deux ans au musée d'Avenches, l'État de Vaud le rendit au propriétaire de la parcelle, les deux parties n'ayant pu se mettre

Fig. 21

Avenches, Derrière la Tour. Relief de la Lupa Capitolina, découvert en 1862. Calcaire. Longueur: 1,09 m. Inv. 1862/1.



⁵⁶ SECRETAN 1888, p. 17-18.

⁵⁷ MARTIN 1891, p. 15-16.

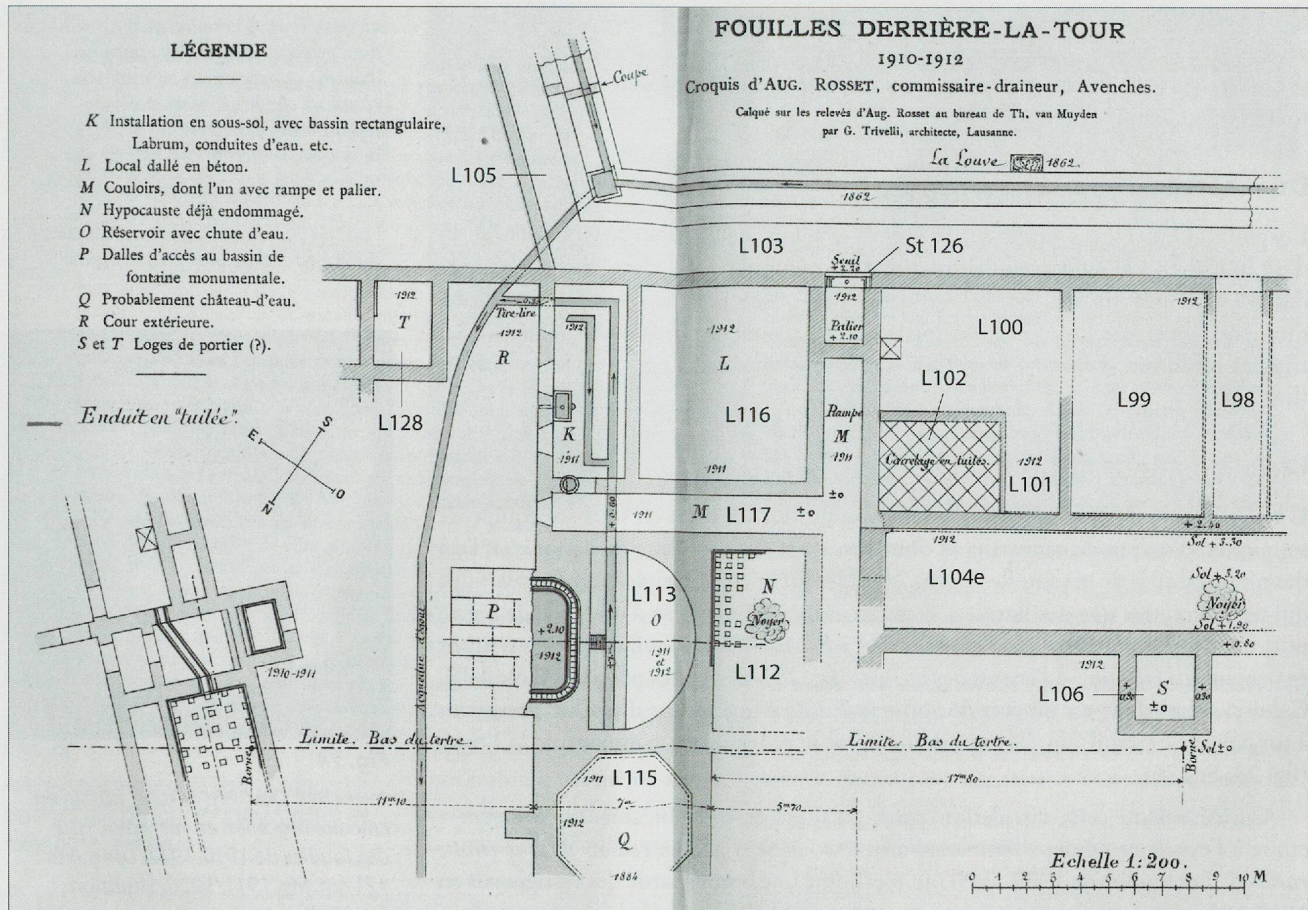


Fig. 23

Avenches, Derrière la Tour. Plan des fouilles de 1910-1912, par Auguste Rosset. La nomenclature moderne a été ajoutée.

SECRETAN 1912, p. 6-7.

fait défaut et seuls les résultats figurent sur le plan de 1912. Est toutefois mentionnée la récolte d'un fragment de draperie en bronze doré⁶³ qui provient apparemment du même secteur que la jambe de statue équestre mise au jour lors des investigations de 1990⁶⁴. Ces dernières ont malheureusement confirmé ce qu'Eugène Secretan rapportait alors, à savoir la destruction de la plupart des vestiges exhumés entre 1873 et 1912, en partie pour approvisionner le stock de matériaux pierreux destiné aux réfections du théâtre et de l'enceinte⁶⁵.

Les recherches du XX^e siècle: de découvertes en redécouvertes

Le début de ce siècle sera marqué par la mise sur pied d'un programme de fouilles à l'intérieur de l'aile thermale du palais et des constructions adjacentes de l'insula 7. Après les campagnes de 1910-1912, les recherches sur le site connaîtront alors une accalmie d'une soixantaine d'années, à peine ponctuée par quelques interventions très limitées. Il faudra attendre 1971 et le projet d'agrandissement d'une usine pour voir à nouveau des fouilles d'une plus grande emprise retoucher un secteur déjà exploré en 1861-1862, soit la portion occidentale du bâtiment longitudinal et l'aile orientale du corps principal du palais (fig. 7: a-b). Enfin, plusieurs fouilles en tranchée et en caisson, occasionnées par la pose de services et la création de garages, viendront compléter la somme de documentation à disposition avant que ne débutent les investigations de 1989.

Les campagnes de 1910-1912

La décision d'étendre l'exploration au voisinage du secteur sommairement fouillé en 1873 et 1884 interviendra après l'interruption des recherches de l'Association Pro Aventico en d'autres secteurs de la ville romaine, suite à des problèmes d'inondation. Après un accord passé avec le propriétaire des lieux, Numa Fornerod, les fouilles reprendront en automne 1910 dans le talus en contrebas du lieu de découverte du

63 Inv. 1884/429 (anc. 1884/1991). Cf. vol. 2, p. 141-142, n° 14.

64 Inv. 90/8122-1. Cf. vol. 2, p. 139-141, n° 13.

65 SECRETAN 1912, p. 8.

relief de la Louve⁶⁶. L'un des objectifs présidant à ces investigations était alors de vérifier si le bâtiment longitudinal portiqué et les compartiments exhumés en 1884 sur la terrasse inférieure appartenaient au même ensemble ou à deux unités architecturales bien distinctes⁶⁷.

Du «château d'eau» au *balneum*

L'exploration du talus révélera les vestiges de salles thermales d'un *balneum* flanquées d'un bassin en saillie, hypothétique fontaine monumentale⁶⁸. Les imposantes fondations à contreforts et la forme – en demi-lune et octogonale – de deux des locaux thermaux, ainsi que la présence en sous-sol d'une canalisation au débit réglé par des tringles les feront d'abord interpréter comme un château d'eau avec son réservoir (fig. 23)⁶⁹.

Un énigmatique local en sous-sol

C'est à l'arrière de ce dispositif que sera mis au jour un local en sous-sol équipé de soupiraux, d'un jeu de caniveaux et d'un bassin retaillé en forme de banquette, l'un des rares rescapés de ces fouilles⁷⁰ (fig. 24). Devant la complexité de ces installations qui ne sont autres que des latrines, Secretan avance l'hypothèse d'une salle de bains, puis de «local à ablutions pour quelque rite religieux»⁷¹. Les fouilleurs découvriront également un *labrum*⁷² à l'entrée des latrines (fig. 25), desservies par un couloir dallé. Celui-ci débouchait sur un corridor principal doté d'une rampe d'escalier parvenant à un palier avec seuil (fig. 26) qui donnait sur le portique du bâtiment de la Louve (fig. 23: St 126).

Curieusement, cette circulation entre portique et sous-sol amènera Secretan à croire à l'existence de deux bâtiments distincts, «séparés par un couloir ou une étroite ruelle»⁷³. Les fouilles de 1989-1990 ont réexhumé une bonne partie des vestiges vus en 1910-1912, mettant alors clairement en évidence la liaison entre le bâtiment portiqué et son retour d'aile qui abritait au niveau supérieur les salles du *balneum*, tandis que le niveau inférieur devait accueillir les locaux de service et les *praefurnia* des bains.

Retour au point d'articulation avec l'*insula* 7

Les travaux conduits sous la surveillance d'Auguste Rosset retoucheront également la portion sud du bâtiment situé en limite de l'*insula* 7, vis-à-vis de l'aile palatiale. Le plan de Rosset mentionne une cour séparant ces deux ensembles et traversée par un collecteur: partant d'une chambre sise à l'angle du portique supérieur qui récoltait les eaux de toiture, il recevait en contrebas les abductions du local «à ablutions» du sous-sol de l'aile⁷⁴.

Les investigations de 1990 viendront compléter ces données, montrant d'une part que l'extension aval de cet égout longeait à l'intérieur le mur d'enceinte de l'aile thermique avant de rejoindre la voirie du *decumanus* nord 1/7, et d'autre part que les pièces de l'*insula* 7 fouillées entre 1873 et 1911 appartiennent vraisemblablement à un autre *balneum* dont les eaux usées se déversaient dans le même collecteur que celui de l'aile thermique du palais.

Les fouilles ponctuelles entre 1924 et 1962

En 1924, la construction d'une usine et d'une habitation voisine dans la partie centrale du palais était l'occasion rêvée pour obtenir de très précieux compléments aux données des fouilles du XVIII^e siècle (fig. 7: a). D'emprise très limitée, ces interventions ne fourniront finalement que des informations très succinctes relatives à la découverte de segments de murs, dont l'un présente l'amorce d'un hémicycle, de dalles et de caniveaux en grès. Néanmoins, les croquis sommaires établis par Louis Bosset (fig. 27)⁷⁵ prendront toute leur signification avec les résultats des sondages de 1995: ceux-ci permettront en effet d'intégrer les vestiges de 1924 aux aménagements de portique et de jardin dont était pourvue la grande cour centrale du palais.

L'année 1938 marque le retour à l'aile thermique, suite au projet de construction d'une maison voisine⁷⁶. Pour une raison qui nous échappe, les fouilles restreintes menées par

«... Il ne faut pas oublier qu'à Avenches, pour pouvoir fouiller sur le terrain d'autrui, nous sommes contraints à certaines concessions vis-à-vis du propriétaire qui a droit, on le sait, à la moitié des matériaux extraits de son terrain, ou à leur valeur après taxation.»

Eugène Secretan, Fouilles et réfections du Pro Aventico, BPA 11, 1912, p. 8

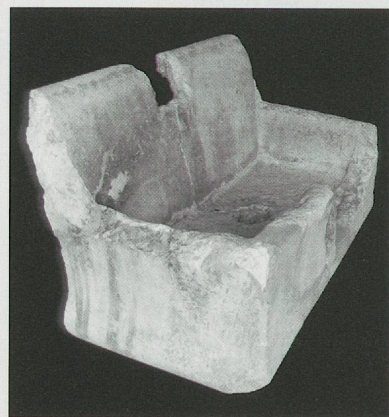


Fig. 24

Avenches, Derrière la Tour. Bassin en calcaire urgonien en réemploi, issu des fouilles de 1910-1912. Longueur: 121 cm. Inv. 1911/5026. Situation: fig. 23: K.

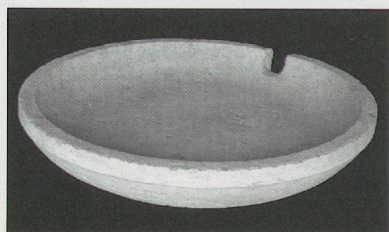


Fig. 25

Avenches, Derrière la Tour. Cuve de labrum en calcaire urgonien issue des fouilles de 1910-1912. Diamètre: 90 cm. Inv. 1911/4966.

66 SECRETAN 1912, p. 7-14.

67 Ms. SECRETAN 1911, p. 2.

68 SECRETAN 1912, p. 10.

69 SECRETAN 1912 p. 9-10.

70 Inv. 1911/5026. Cf. SECRETAN 1912, p. 11-12. Cf. *infra*, p. 208-211 et vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 16.

71 SECRETAN 1912, p. 12.

72 Inv. 1911/4966. Cf. SECRETAN 1912, p. 12. Cf. *infra*, p. 210 et vol. 2, p. 23 et 32, fig. 11, n° 15.

73 SECRETAN 1912, p. 7.

74 C'est à cet endroit qu'a été découvert en 1912 un fragment de tirelire en terre cuite. Inv. 1912/5140.

75 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1924, DF 1. Plan MRA 1927/002.

76 Propriété J. Revilly, parcelle n° 1720.

En 1960, lors de sa campagne de sondages topographiques, Georg Theodor Schwarz vérifiera à son tour l'emplacement du local octogone de l'aile thermale qu'il redécouvrira partiellement⁸¹.

En 1962, lors d'une nouvelle campagne de prospection dans une parcelle surplombant le site au sud-ouest, le même chercheur exhumera plusieurs segments d'un long mur, qui sera également recoupé en 1972 par un sondage isolé⁸². Son tracé, en oblique par rapport aux structures du complexe architectural, épouse en fait le relief de la colline et il est fort probable qu'il s'agisse d'un mur de terrasse. Les résultats des recherches de 2003-2004 laissent supposer qu'il devait également servir de mur de fond à une annexe de l'aile occidentale du palais.

Les fouilles liées à l'extension de l'urbanisme des années 70

En été 1971, c'est le projet d'agrandissement de l'usine Autophon SA, construite en 1924, qui incitera la Fondation Pro Aventico et le conservateur du Musée romain d'Avenches, Hans Bögli, à entreprendre une fouille d'urgence et quelques sondages hors emprise⁸³. Touchant à la fois la portion occidentale du bâtiment portiqué de la Louve et une partie de l'aile est du palais, ces travaux viendront compléter les résultats obtenus en 1862-1863. Parmi la liste des nouvelles découvertes, figurent notamment un mur et un puits antérieurs à la construction de l'aile orientale (fig. 29: A), les soubassements d'un local à exèdres symétriques initialement interprété comme un couloir (fig. 29: L37), et les éléments en grès du stylobate, de la colonnade et du caniveau du grand portique (fig. 30). Le butin des fouilles de 1971 se révélera malgré tout relativement modeste, essentiellement en raison des fouilles précédentes, qui ont en outre détruit la plupart des niveaux de marche et des installations à l'intérieur des pièces. À signaler toutefois la récolte de plusieurs fragments de sculpture en bronze, d'un élément de garniture de siège d'apparat, ainsi que de deux autres éléments d'orgue⁸⁴.



Fig. 28
Avenches, Derrière la Tour.
Canalisation dégagée en 1938 dans
l'aile thermale.

81 Plan MRA 1960/112.

82 Plans MRA 1962/032-034; 1972/040-041.

83 BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 14.

84 JAKOB et al. 2000. Cf. vol. 2, *passim*.

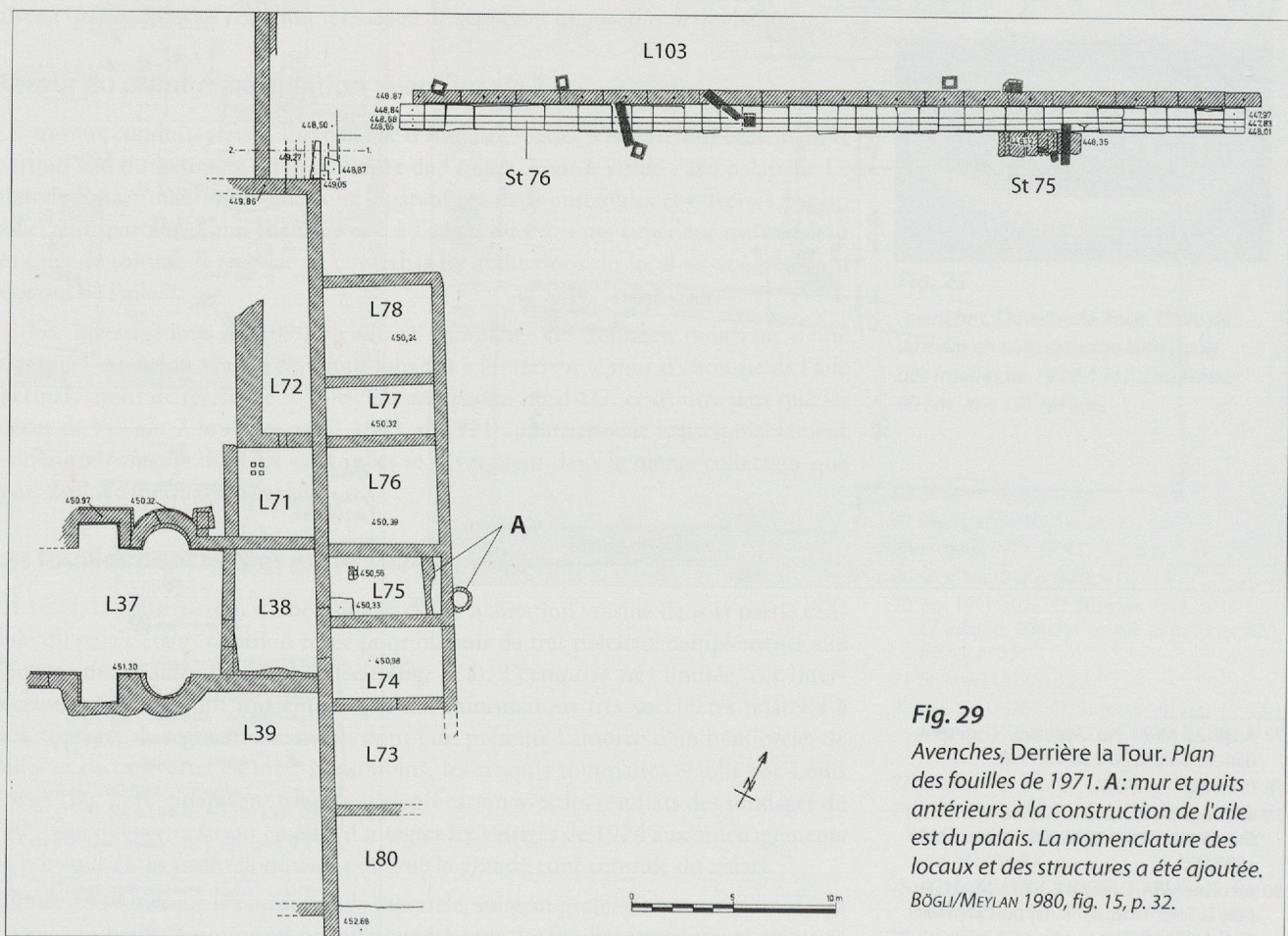


Fig. 29
Avenches, Derrière la Tour. Plan
des fouilles de 1971. A: mur et puits
antérieurs à la construction de l'aile
est du palais. La nomenclature des
locaux et des structures a été ajoutée.
BÖGLI/MEYLAN 1980, fig. 15, p. 32.

Fig. 30

Avenches, Derrière la Tour. Vue du stylobate et du caniveau en grès du portique dégagé en 1971. Vue vers l'ouest.



Contemporaines de ce projet, la création de la rue du Pavé et la pose de nouveaux services sur son emprise et les parcelles riveraines ne feront en revanche l'objet d'aucune intervention⁸⁵.

Les fouilles menées en 1972 dans la partie méridionale de l'*insula* 1 s'étendront localement hors du quartier, en direction de l'ouest; elles y révéleront l'angle sud-est d'un bâtiment à larges fondations devant l'aile thermique du palais et de même orientation que cette dernière (fig. 7: b)⁸⁶.

L'état de la question en 1980

Les résultats des travaux de 1971 engendreront, neuf ans après leur achèvement, l'établissement d'une première synthèse sur le site dans laquelle les données des fouilles de 1910-1912 prédominent. Les auteurs de cette étude, Hans Bögli et Christine Meylan, en arrivent aux conclusions suivantes: le bâtiment longitudinal portiqué correspond au corps principal d'une *villa* du type des «*Portikusvillen mit Eckrisaliten*», que la présence voisine du relief de la Louve autorise à considérer comme un édifice à caractère officiel⁸⁷. Quant au bâtiment abritant la mosaïque de Bacchus et Ariane, H. Bögli, qui pourtant lui consacre un chapitre et admet qu'il s'agit également du centre d'une demeure, réfute cependant l'idée que les autres bâtiments ne

85 Plan MRA 1971/038. On peut s'étonner que la création de cette rue, qui traverse de part en part un site pourtant connu, ainsi que les travaux de raccordements des différentes conduites n'aient pas fait l'objet d'investigations.

86 Archives MRA, *Insula* 1, 1972, DF 1. Plan MRA 1972/037. Les tranchées ouvertes au voisinage, en 1989, ont également révélé la présence d'un autre bâtiment se superposant à une première construction.

87 BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 51-52. *Contra*, cf. vol. 2, p. 346-349.

puissent être que de simples annexes de celle-ci. L'auteur finira donc par en déduire que la grande mosaïque et tous les autres vestiges dégagés au XVIII^e siècle appartiennent à une «*construction indépendante de la villa Derrière la Tour*»⁸⁸. Enfin, cette première étude fait apparaître les carences stratigraphiques et chronologiques de la documentation accumulée jusqu'en 1980 qui empêchent les auteurs de discerner les étapes successives de l'évolution architecturale de ladite *villa*.

Les travaux complémentaires de 1981-1983

À partir de cette période, la plupart des travaux d'édilité touchant les sites du palais et de l'*insula* 7 feront l'objet d'investigations restreintes. Toutefois, il semble que les travaux de particuliers dans le secteur de la grande salle à mosaïque et ses environs aient fait l'objet d'une surveillance nettement moins attentive.

En juillet 1981, la pose d'une citerne devant l'usine Autophon provoquera une intervention *in extremis* des collaborateurs de la Fondation Pro Aventico. Dépêchés sur les lieux, ceux-ci ne pourront que constater la destruction des vestiges et devront se contenter d'un relevé sommaire des profils dans lesquels subsistaient encore les restes de murs et de sols appartenant aux pièces orientales du corps principal résidentiel⁸⁹.

L'année 1982 verra une fouille en tranchée traverser de part en part, sur plus de 350 m, les sites du palais et de l'*insula* 7 (fig. 31). Ouverte en bordure nord de la rue du Pavé pour la pose d'une conduite électrique, cette tranchée jouxte la limite sud des fouilles de 1989-1991. De faible emprise et peu profonde, cette intervention permettra toutefois le dégagement superficiel de plusieurs vestiges appartenant notamment au pavillon d'angle nord-ouest de l'édifice (fig. 7: b)⁹⁰.

Des sondages préliminaires sans lendemain

En 1985, le projet de construction d'un groupe de villas jumelles et de garages dans une zone méconnue au nord-ouest du site, en contrebas de la rue du Pavé, impliquera l'ouverture de cinq sondages d'évaluation. Cette opération se soldera par la mise en évidence de quelques tronçons de murs qui suffiront cependant pour exiger une surveillance archéologique des travaux de terrassement⁹¹. Pour une raison indéterminée, celle-ci n'aura en fait jamais lieu, laissant ainsi le champ libre aux constructeurs qui pourront réaliser leur projet dans la foulée. On ne peut que déplorer cette lacune dans l'information archéologique, ce d'autant plus que les investigations ultérieures ont démontré que les maçonneries révélées par l'intervention préliminaire faisaient bel et bien partie des aménagements de façade du complexe palatial...

L'apport des nouvelles données

De la fouille de sauvetage aux recherches programmées

Voici donc énumérées les pièces d'un puzzle fort complexe dont nous disposons avant le début de la campagne de sondages de 1988 (fig. 7: b), en réponse aux quatre projets immobiliers contigus qui menaçaient alors toute la portion nord du palais (env. 5'500 m²) et de l'*insula* 7 (env. 2'000 m²).

Au diagnostic posé par la dizaine de tranchées préliminaires succéderont les fouilles de surface méthodiques fractionnées en plusieurs étapes; commencées au printemps 1989 dans le noyau central du palais, elles s'enchaîneront d'ouest en est, suivant le planning des constructions, pour finalement s'achever au début de l'été 1991, après l'exploration systématique de la partie nord de l'*insula* 7.

Une fois les vestiges documentés, les terrains seront rétrocédés tranche par tranche pour laisser place à l'habitat moderne. Deux des éléments les plus significatifs du complexe palatial pourront toutefois être préservés: il s'agit d'une partie des substructions de l'aile thermique (fig. 6) et des contreforts en hémicycle du pavillon nord-est de l'édifice principal. Restaurés et intégrés aux constructions nouvelles, ces vestiges constituent les premiers marquages du site.



Fig. 31

Avenches, Derrière la Tour. Vue partielle des vestiges apparus dans la tranchée de 1982 le long de la rue du Pavé.

88 BÖGLI/MEYLAN 1980, p. 13. Le bilan que nous dressons aujourd'hui tend au contraire à montrer que le complexe de *Derrière la Tour* forme un seul et même ensemble constitué d'unités venues se greffer au corps d'un premier édifice.

89 Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1981, DF 1. Profils MRA 1981/007-008.

90 V. FISCHBACHER, F. BONNET, *Route du Pavé 1982, Rapport du sauvetage archéologique effectué entre le 26 mai et le 10 juin 1982*, Archives MRA, Carrés K-L 10-11, M 11, Derrière la Tour, 1982, DF 1. Plan MRA 1982/055. Les données succinctes relatives à la partie ouest de l'édifice ont pu être en partie complétées par les résultats des dernières campagnes de 2003-2004.

91 M. KLAUSENER, *À la gare d'Avenches, sondages archéologiques du 1.7.1985*, rapport déposé à la Section Archéologie Cantonale à Lausanne.



Fig. 32

Avenches, Derrière la Tour. Jambe de statue équestre en bronze doré découverte en 1990 dans une canalisation. Inv. 90/8122-1.

Les campagnes de 1989: fouille en façade des bâtiments du palais

La première tranche d'investigations printanière touchera le pavillon d'angle nord-est du corps principal de la résidence occidentale et les aménagements de son quartier d'entrée nord (fig. 7: c). L'un des acquis essentiels de la fouille sera l'obtention de l'une des séquences stratigraphiques les plus complètes du site. Quant aux tranchées exploratoires réalisées en parallèle dans la parcelle aval, elles révéleront un secteur au sous-sol perturbé, relativement pauvre en vestiges; parmi ceux-ci figurent les murs fantômes de deux bâtiments d'orientation différente qui se recourent, témoignant de deux phases distinctes.

La campagne estivale verra se poursuivre les fouilles à l'intérieur du pavillon nord-est et ses annexes. Il en résultera l'établissement d'une chronologie relative montrant que celles-ci ont été rajoutées au plan initial lors d'une phase de développement du secteur résidentiel, puis supprimées à la faveur d'une reconstruction complète du pavillon d'angle.

Les fouilles de l'automne se dérouleront au pied de l'aile longitudinale de la phase d'extension palatiale; elles n'en découvriront que son mur de façade externe ainsi que les soubassements des volées d'escalier qui permettaient d'accéder à la cour-jardin inférieure. Outre les restes épars d'aménagements extérieurs, l'exploration de cette zone dévoilera, sous les aires de chantier de l'aile thermale du palais, les fondations d'un premier bâtiment qui jouxte les installations de verrier apparues sous les remblais de l'aile longitudinale. Cette dernière découverte impliquera, l'année suivante, une fouille en extension sous l'aile palatiale, jusqu'en bordure de la rue du Pavé, où seront dégagés trois autres fours, témoins des premières occupations du secteur.

Au début de l'hiver 1989-1990, les investigations atteindront les imposantes maçonneries de l'aile thermale, attestant leur liaison architecturale avec la façade du bâtiment longitudinal.

Parallèlement à ces fouilles d'envergure, une intervention ponctuelle, consécutive au projet de transformation d'une habitation riveraine, permettra enfin de caler précisément la salle qui abritait la mosaïque de Bacchus et Ariane. Les indications obtenues à cette occasion se révéleront des plus précieuses quelques années plus tard, lorsqu'il s'agira de déterminer l'emplacement de sondages de contrôle.

1990: exploration de l'aile thermale et de l'espace de transition entre le palais et l'insula 7

Le premier semestre de 1990 sera consacré à la fouille exhaustive de l'aile thermale construite sur au moins deux paliers au point d'articulation avec les bâtiments de l'insula 7, à l'orientation divergente. L'un des éléments majeurs mis en évidence ici est sans conteste le plan trapézoïdal donné à cette aile par souci d'intégration de l'ensemble palatial à la trame urbaine. Outre la fouille des remblais de terrasse du balnéaire du niveau supérieur, sous lesquels est apparu le dépotoir des verriers du I^{er} siècle, les recherches s'étendront dans les locaux et cours de service du niveau inférieur. Quoique mis à mal par les fouilles anciennes, ceux-ci apparaîtront comme l'un des rares secteurs à avoir livré des informations concernant les réfections d'entretien, les transformations et la réoccupation tardive de l'extension palatiale. Cette campagne sera couronnée par la découverte d'une jambe de statue équestre en bronze doré⁹² (fig. 32), enfouie dans le collecteur qui desservait les premières installations artisanales.

Par la suite, les investigations porteront sur la voirie séparant les *insulae* 1 et 7, avant de se déployer dans la moitié nord de l'insula 7 jusqu'en été 1991.

1995: à la recherche de la symétrie architecturale du palais

Lors d'une première phase d'élaboration, intermittente en raison d'un calendrier archéologique souvent surchargé, émergera l'hypothèse d'un édifice à plan symétrique centré sur la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane. Cette étape dans la réflexion archéologique coïncidera avec de nouvelles perspectives immobilières au voisinage immédiat du site.

92 Inv. 90/8122-1. Cf. vol. 2, p. 139-141, n° 13.



Fig. 33

Avenches, Derrière la Tour. Vue générale du pavillon à abside partiellement dégagé en 1995.

Le postulat d'une possible symétrie architecturale présidera donc aux recherches complémentaires orientées qui concerneront, entre l'été et l'hiver 1995, la portion méridionale du site (fig. 7: c). Elles succéderont à une intervention provoquée par la pose de services dans la propriété riveraine déjà sondée en 1989, puis au diagnostic archéologique des parcelles amont vouées à la construction. L'ouverture d'une vingtaine de sondages de contrôle sur le domaine public et les terrains appartenant à l'État de Vaud, ainsi qu'à l'intérieur des propriétés privées attenantes⁹³, permettra de préciser l'étendue de l'ensemble architectural de *Derrière la Tour*. Les sondages pointés aux endroits stratégiques présumés feront plus que valider l'hypothèse du plan symétrique en mettant au jour un pavillon-*triclinium* méridional (fig. 33) qui faisait pendant à la grande salle d'apparat, de l'autre côté d'une immense cour portiquée. Les vérifications s'étendront à la périphérie est de l'édifice pour confirmer l'existence d'une aile de fermeture méridionale délimitant au sud une seconde cour trapézoïdale, tout aussi vaste que la première, et occupée dans sa partie médiane par un bâtiment quadrangulaire.

Aboutissement d'une réflexion sur le plan et l'organisation spatiale de l'édifice, ces investigations allaient en même temps dimensionner l'emprise des zones archéologiques sensibles, en anticipation des lotissements qui déjà se profilaient à l'horizon.

Les chantiers de 1996-1997

Entre le printemps 1996 et l'été 1997, la réalisation de ces projets entraînera effectivement plusieurs interventions dans le cadre de travaux liés aux équipements collectifs des parcelles constructibles environnantes: devant obligatoirement recouper la cour et les corps de bâtiments de l'extension palatiale pour se raccorder au réseau longeant la rue du Pavé, ces fouilles en tranchées permettront la récolte d'informations supplémentaires: elles préciseront notamment l'emprise de l'aile méridionale, ainsi que l'extension de la zone des verriers avec l'apparition d'un cinquième four en amont des installations repérées en 1989-1990. Ce sera également l'occasion d'obtenir une coupe transversale de l'aile de transition du palais et de redégager partiellement le soubassement du massif sur lequel avait été découvert le relief de la Louve en 1862. L'exploration des niveaux inférieurs livrera en outre les vestiges de constructions antérieures au grand bâtiment central de la cour et à l'aile occidentale, et qui reprennent, avec les installations des verriers, l'orientation de la trame urbaine antique.

Plus surprenante sera la découverte de deux sépultures à inhumation bouleversées, témoins isolés d'une réoccupation du site après l'abandon de tout ou partie du palais.

Enfin, un sondage réalisé en marge de la construction d'une maison voisine viendra fixer la limite sud-est de l'aile orientale de l'édifice résidentiel et confirmera l'existence, à l'intérieur de celle-ci, d'un péristyle secondaire.

⁹³ Certaines de ces investigations n'auraient pu aboutir sans la coopération des propriétaires voisins, plus particulièrement MM. Gérard Schüpbach et Fritz Hofer, qui acceptèrent de voir leurs jardins momentanément mis à mal par les fouilles.

Les ultimes et précieux compléments de 2003-2004

Des contraintes d'ordre économique avant tout avaient empêché les recherches orientées de 1995 d'atteindre la portion occidentale méconnue du palais. Celles-ci se verront toutefois judicieusement complétées par les fouilles préventives réalisées en 2003-2004, à la faveur de l'implantation du système de chauffage à distance et du nouveau réseau d'eau communal (fig. 7: c). Les exigences liées à la mise en place des services et des différents raccordements nécessiteront en effet l'ouverture de longues et profondes tranchées qui sillonneront toute la moitié ouest de la rue du Pavé et les terrains des propriétés riveraines au sud (fig. 34).

Ces importantes incisions dans les entrailles du palais seront l'occasion inespérée d'engranger de nombreuses données relatives au plan et à l'équipement de son corps principal, ainsi qu'aux aménagements en sous-sol de sa galerie de façade et de son pavillon d'angle nord-ouest.

Parallèlement à ces travaux, quelques sondages de contrôle dans les parcelles attenantes livreront de précieuses indications sur l'agencement et l'extension de l'aile occidentale du péristyle du complexe résidentiel; ces résultats impliqueront en outre une reprise de l'ensemble des données qui débouchera sur une nouvelle perception du développement et de l'organisation de la résidence primitive.

Last but not least, le tracé des nouvelles conduites nous obligera à revenir une dernière fois à l'intérieur de la grande salle axiale pour y dégager les fondations du bassin octogonal qui prenait place au sein du tapis de la mosaïque de Bacchus et Ariane.



Fig. 34

Avenches, Derrière la Tour. Vue générale de la tranchée de 2003 sous la rue du Pavé.

Automne 2003: les nouveaux dessous du palais

Éventrée sur presque toute sa largeur, la rue du Pavé dévoilera, à plus de 3 m de profondeur, sous les décombres d'un incendie, les vestiges de plusieurs locaux et couloirs de service qui occupaient l'étage inférieur du pavillon nord-ouest et de la galerie de façade du corps principal.

Ces investigations viendront confirmer la symétrie du dispositif de façade du palais, qui se reflète jusque dans la partition interne des pièces inférieures de ses pavillons latéraux. Elles fourniront également le témoignage des réfections apportées à celles-ci avant l'incendie qui ravagea une partie de l'édifice résidentiel, et à la suite duquel les sous-sols de la galerie de façade et des pavillons furent entièrement supprimés et remblayés lors du remodelage architectural du palais au début de l'époque sévérienne.

Un lit d'apparat... en pièces détachées

La fouille des décombres à l'intérieur du pavillon nord-ouest livrera de nombreux éléments de lits d'apparat en bronze orné d'incrustations en argent et cuivre⁹⁴, témoignant du caractère luxueux du mobilier qui équipait, à l'étage supérieur, les pièces de la partie «noble» de l'édifice.



Fig. 35

Avenches, Derrière la Tour. Sondage réalisé en 2003 dans l'aile occidentale de la résidence (L43).

⁹⁴ Inv. 03/12751. Cf. vol. 2, p. 286-288. Étude en cours par S. Delbarre-Bärtschi, avec la collaboration de V. Fischbacher et M. Krieg. Cf. DELBARRE-BÄRTSCHI *et al.* 2009.

Fig. 36

Avenches, Derrière la Tour. Tranchée effectuée en 2004 dans l'angle nord-ouest du corps principal de la résidence (local chauffé L8).



Par ailleurs, les quelque 390 fragments récemment découverts sont en tous points comparables à ceux que l'ancien conservateur des antiquités, Emmanuel d'Oleyres, avait achetés en 1849 à un certain Natan(e) Picard⁹⁵. Un premier examen de ces éléments de pieds et de cadres de lits de provenance inconnue a montré qu'ils appartiennent à la même série que les trouvailles récentes et font donc également partie du mobilier du palais, sans que l'on puisse déterminer les circonstances de leur découverte.

Incursions dans l'aile occidentale

Les données récoltées lors des diverses interventions qui se sont déployées dans l'aile ouest de la résidence constitueront l'un des points forts de cette ultime campagne de fouille. Ainsi, les limites de l'emprise occidentale du complexe palatial, qui restaient jusqu'ici très nébuleuses, pourront être précisées.

Intégrés à l'ensemble, ces résultats de dernière minute permettront également d'apporter quelques corrections à la restitution en plan de cette partie de l'édifice, pour laquelle avait été proposé, à titre d'hypothèse uniquement, un agencement symétrique à celui de l'aile orientale. En lieu et place du pendant occidental présumé du pavillon à exèdres qui occupait la partie centrale de cette aile, les sondages de contrôle de 2003-2004 révéleront la présence d'un bâtiment d'allure *a priori* plus sobre, flanqué d'une annexe et dominant une cour-jardin munie de portiques (fig. 35). Il s'avérera que ces derniers ont été ajoutés lors de transformations de l'aile occidentale, qui ont entraîné la suppression d'une première rampe d'accès latérale à la résidence.

⁹⁵ Inv. SA/501-521. Cf. Archives MRA, Journal d'Emmanuel d'Oleyres, 1844-1851, 3^e agenda.

Deux phases de développement distinctes

La mise en évidence de plusieurs segments de la branche de portique ouest de la grande cour centrale de l'édifice sera le point de départ de nouvelles réflexions sur le mode de développement de la résidence primitive, remettant en cause la restitution précédemment établie: celle-ci reposait en effet sur le postulat d'une ordonnance symétrique des différents bâtiments à partir d'un axe unique, centré sur la grande salle d'apparat du corps principal et le pavillon-*triclinium* sud du péristyle, en dépit du léger décalage constaté entre ces deux pièces vis-à-vis. Cette «anomalie» trouvera son explication lors de l'intégration des nouveaux éléments au plan d'ensemble, révélant une organisation des principaux blocs architecturaux du complexe résidentiel autour de deux axes bien différenciés.

Ces résultats susciteront de nouvelles réflexions et amèneront à reconsidérer en partie la chronologie relative précédemment établie: ainsi l'hypothèse première d'un projet initial unitaire sera-t-elle écartée au profit de celle envisageant une combinaison architecturale obtenue au cours de deux phases successives: la première consistant en la création d'une demeure de plan linéaire à galerie de façade, et la seconde correspondant à l'adjonction d'un immense péristyle et au déploiement d'une série de corps de bâtiments autour de celui-ci.

Le corps principal revisité

En hiver 2003-2004, les investigations s'étendront à l'intérieur du corps principal du palais. Elles en préciseront la partition interne avec la mise au jour partielle de plusieurs pièces inédites occupant sa partie occidentale, dont une chauffée par hypocauste (fig. 36).



Fig. 37

Avenches, Derrière la Tour. Les soubassements du bassin octogonal de la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane apparaissent dans un sondage du printemps 2004.



Les fouilles atteindront également la pièce contiguë à l'est de la salle d'apparat axiale qui, contrairement à ce que pouvait laisser croire les croquis de 1751, se révélera plus étroite que son homologue à l'ouest. En revanche, elles confirmeront l'existence d'un mur de subdivision interne figurant sur les documents anciens (fig. 11-12).

Retour à la mosaïque de Bacchus et Ariane

Comme pour boucler la boucle, les recherches se termineront dans la salle à la mosaïque de Bacchus et Ariane au début du printemps 2004. Ouverte il y a trois siècles avec l'apparition des premiers médaillons du pavement, l'enquête sur cette mosaïque se clôt ainsi avec la découverte des vestiges de l'infrastructure du bassin octogonal, elle aussi mise à mal par les récupérateurs de matériaux (fig. 37). Ceux-ci ont en effet creusé une large fosse au travers du radier du bassin, peut-être pour en extraire la tuyauterie, voire l'énigmatique cuve en plomb à laquelle Schmidt fait allusion sur l'un de ses croquis (fig. 12). Maigre consolation, la fouille du remplissage de cette fosse livrera quelques minuscules fragments supplémentaires de la mosaïque ainsi que plusieurs centaines de tesselles, témoins du saccage de l'un des plus majestueux pavements de la Suisse romaine.

En fournissant les points de calage nécessaires à l'insertion de l'ancien relevé de la mosaïque de Bacchus et Ariane au plan actuel du palais, cette ultime découverte révélera la grande précision du dessin réalisé par David Fornerod en 1752. Cela permettra ainsi de confirmer que ce pavement tapissait l'intégralité de la salle principale de l'édifice.

Chroniques et articles

Les différentes campagnes de fouilles et de sondages qui se sont échelonnées entre 1989 et 2004 ont fait l'objet de chroniques et communications régulières résumant l'avancement des travaux et les principales découvertes⁹⁶. Le caractère exceptionnel des installations de verriers du I^{er} siècle ap. J.-C. a justifié une présentation plus détaillée, d'abord sous la forme d'un article⁹⁷, puis sous celle d'une étude exhaustive menée dans le cadre d'un doctorat⁹⁸.

Les récentes investigations aux alentours du palais

Parallèlement à ces recherches, les fouilles qui se déploieront entre 1989 et 2004 au pourtour de la colline ont mis en évidence plusieurs autres ensembles architecturaux prestigieux, précisant ainsi le cadre urbanistique à l'intérieur duquel s'est développé le complexe palatial (fig. 4).

L'ensemble architectural de l'*insula* 7: une annexe du palais?

De l'automne 1990 à l'été 1991, l'exploration de la partie aval de l'*insula* 7, adjacente au palais, a révélé les vestiges d'un quartier qui a lui aussi subi une importante mutation entre la fin du II^e et le début du III^e siècle ap. J.-C. Avec sa transformation en un important complexe architectural aux bâtiments aussi singuliers qu'imposants, cette *insula* s'est nettement démarquée du schéma classique des îlots d'habitation⁹⁹. En outre, ses nouvelles constructions sont contemporaines des unités de l'extension palatiale de l'édifice de *Derrière la Tour*, avec lesquelles elles sont étroitement imbriquées. Un tel constat témoigne de la mise sur pied d'un important programme architectural commun aux deux ensembles dont la relation va très certainement au-delà de la simple juxtaposition (fig. 7: c).

Les résidences de l'*insula* 13

Entre 1993 et 1995, les investigations à la frange occidentale du réseau d'*insulae* ont fait apparaître les phases successives de deux riches demeures urbaines qui se sont partagé le cadre de l'*insula* 13 durant les trois premiers siècles de notre ère¹⁰⁰. Ce quartier résidentiel s'étendait par ailleurs sur le versant de la colline où l'existence d'une troisième habitation, déjà pressentie lors d'une intervention ponctuelle en 1987¹⁰¹, s'est vue confirmée par une fouille effectuée en 1997 à l'arrière du palais¹⁰².

96 TUOR-CLERC 1989; MOREL 1990; 1991.1-2; 1995; 1996.1; 1997; 2001.1; 2003.

97 MOREL *et al.* 1992.

98 AMREIN 2001.

99 MOREL 1991.1; 1991.2, p. 219-220; 2001.1, p. 46-47.

100 MOREL 1993; CHEVALLEY/MOREL 1995; MOREL 2001.1, p. 44-45.

101 DAL BIANCO 1989.

102 MOREL 1997.

Thermes et sanctuaires

Quant aux investigations réalisées en 1994, 1998 et 2004 dans l'*insula* 19¹⁰³, autre quartier limitrophe sis au sud de la zone résidentielle, elles ont fait la lumière sur l'évolution d'un établissement thermal tibérien jouxtant le péribole du temple de la *Grange des Dîmes*, lui aussi récemment exploré¹⁰⁴.

Enfin, les différentes recherches menées entre 1992 et 2004 en amont de ce sanctuaire ont permis d'identifier plusieurs autres édifices et enclos à caractère sacré s'étageant sur le versant est de la colline, jusqu'aux abords de l'amphithéâtre où ils surplombaient le palais¹⁰⁵. Ces découvertes attestent, avec le complexe cultuel de la plaine du *Lavoëx* exhumé en 1998 à l'ouest du sanctuaire du *Cigognier*, l'existence d'un vaste quartier religieux qui s'est développé en marge du réseau des *insulae*, à l'emplacement de vestiges funéraires de la période celtique¹⁰⁶.

Protection et conservation du site

Au terme de l'exposé des heurts et malheurs du palais, qui ont produit ce que nous en connaissons aujourd'hui, on constate que cet important ensemble présente un état de conservation et de protection fort différent d'autres monuments d'*Aventicum*, visibles et visitables.

On a vu que l'identification récente de son extension et sa position dans la partie devenue constructible de la ville moderne d'Avenches ne lui ont pas épargné des atteintes renouvelées au XX^e siècle. L'ensemble des vestiges est actuellement inclus dans la région archéologique du site d'*Aventicum*, au sens de l'article 67 de la loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et des sites (10 décembre 1969). Cette disposition soumet tout projet touchant le sous-sol à une autorisation spéciale du Canton, qui permet de définir les mesures nécessaires (surveillance, fouilles préventives, protections,...). Un arrêté du Conseil d'Etat vaudois précise, dès 1987, la mise en œuvre de l'ensemble des mesures, pour la situation spécifique d'*Aventicum*.

Les diverses interventions dans le périmètre du palais n'ont cependant pas donné lieu à des mesures de classement au titre de monument historique d'une partie des vestiges, seule mesure susceptible de protéger réellement de toute atteinte. Les seuls éléments conservés actuellement visibles, dans la partie balnéaire (fig. 6) et dans le pavillon d'angle oriental du bâtiment principal, ont été préservés dans des terrains privés. Cette mesure a été obtenue de manière transactionnelle, avec la modification des projets de constructions autorisés, de manière à ménager des éléments maçonnés encore bien conservés, mis au jour par les aménagements.

Des parties importantes du corps central et de l'aile orientale du palais se trouvent actuellement protégées de fait, par l'acquisition, il y a près de vingt ans, d'un vaste terrain par l'État de Vaud (parcelle 508). Cet achat immobilier, incluant les bâtiments existants, abrite actuellement les ateliers et laboratoires du Musée romain, ainsi que la base de fouille et les locaux du service d'archéologie de la Fondation Pro Aventico. Cette occupation assure une surveillance du palais particulièrement efficace...

Denis Weidmann

103 MARTIN PRUVOT 2006. Cf. aussi MOREL 1994; 1998; MARTIN PRUVOT 2001, p. 33-35; VUICHARD PIGUERON 2004.1.

104 CHEVALLEY/MOREL 1992; MOREL 1999; MOREL/MAZUR 2004.

105 MOREL 1992; 1996.2; MOREL/CHEVALLEY 1999; MOREL/VUICHARD PIGUERON 2002; BLANC 2004; MOREL 2004; MOREL *et al.* 2005.

106 MOREL 2001.2; MOREL *et al.* 2005. Voir aussi CASTELLA/MEYLAN KRAUSE (dir.) 2008.